



4b. Annexe 2 : Plans des servitudes d'utilité publique



seine-seine agglo
Agglomération Seine Eure - plan global



Echelle : 1/32000

- Limites communales
- Bâti
- Parcelles

SERVITUDES A5 - Servitudes pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Périmètre générateur de la servitude

- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques mixtes (classés et inscrits)

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

SERVITUDES EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations

EL11 - Voies

EL11 - Interdictions d'accès aux voies

SERVITUDES EL3 - Servitudes de halage et de marchepied

- EL3 - Servitudes de halage
- EL3 - Servitudes de marchepied

SERVITUDES EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques

SERVITUDES I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

- I1 - Canalisations
- I1 - Zone tampon

SERVITUDES I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

Servitudes I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- SERVITUDES INT1 - Servitudes relatives au voisinage des cimetières**
- SERVITUDES PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)**
- SERVITUDES PM2 - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique**
- SERVITUDES PM3 - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)**

SERVITUDES PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques

- PT1 - Centre de réception
- PT1 - Zone de protection

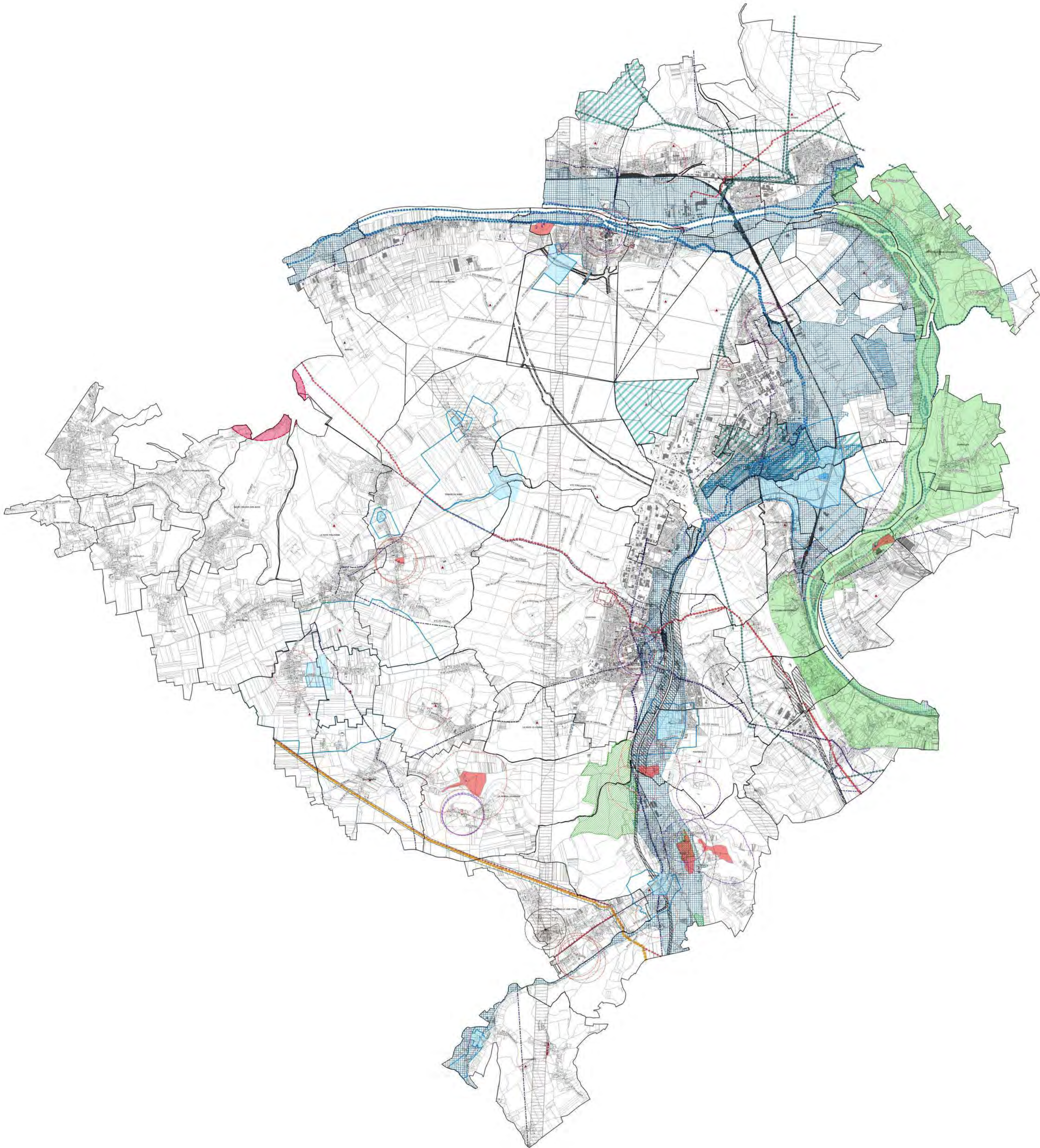
SERVITUDES PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

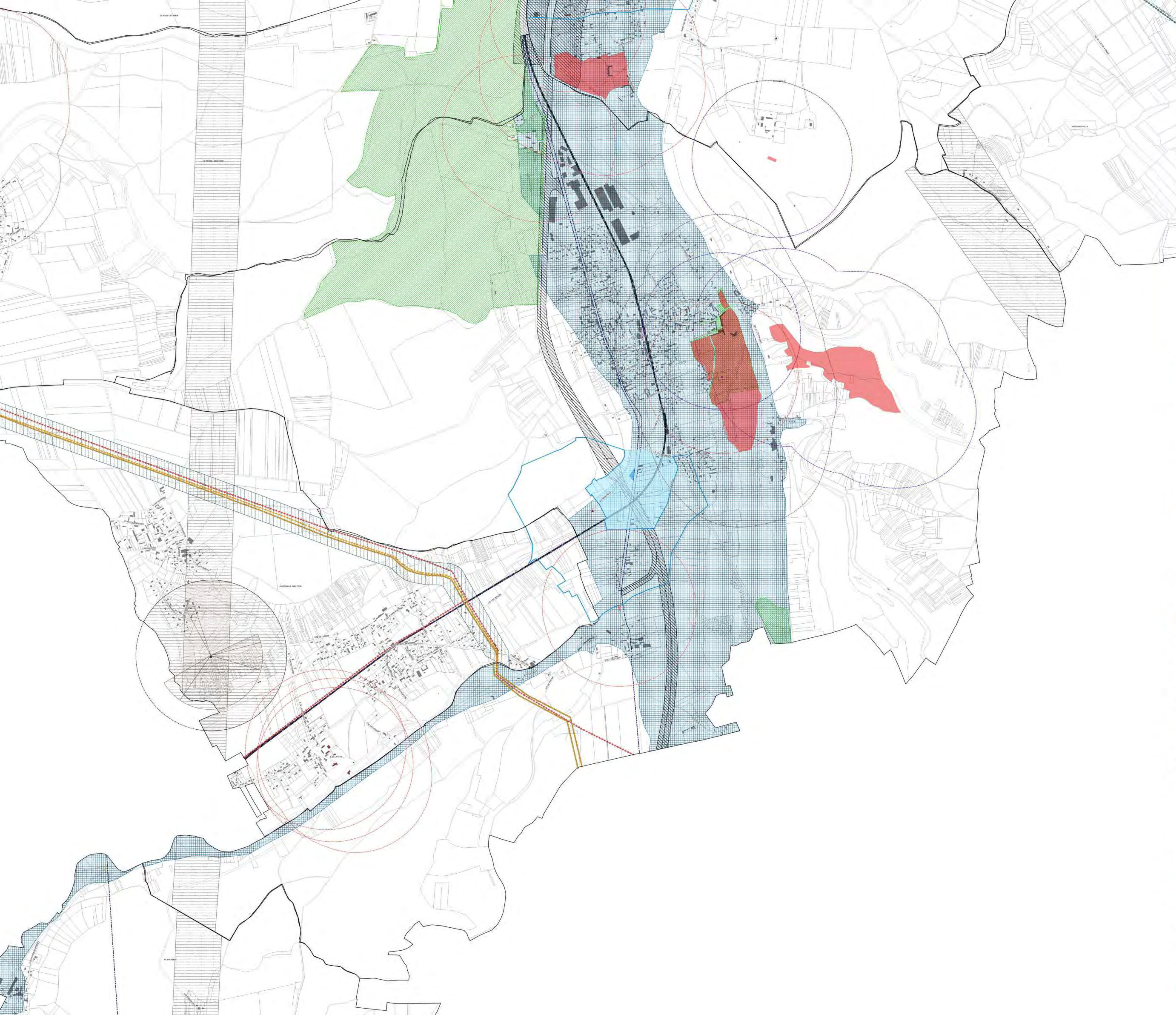
SERVITUDES PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques

SERVITUDES T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées

SERVITUDES T5 - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement

SERVITUDES T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières







PLUIH approuvé le : 28 novembre 2019

Modification n°1 : 27 janvier 2022

Modification n°2 : 29 juin 2023

Modification n°3 : 22 février 2024

Le Président,
Bernard LEROY

3. Règlements écrits et graphiques

3.d Plan de zonage n°1



ACQUIGNY

seine-et-marne
agglo



 Echelle : 1/8000

 Limites communales

 Bâti

 Parcelles

 **SERVITUDES AS - Servitudes pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement**

 **SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits**

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
-  AC1 - Périmètre générateur de la servitude
-  AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
-  AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
-  AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques mixtes (classés et inscrits)

 **SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels**

-  AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
-  AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

 **SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales**

-  Périmètre de protection immédiate
-  Périmètre de protection rapprochée
-  Périmètre de protection éloignée

 **SERVITUDES EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations**

-  EL11 - Voies
-  EL11 - Interdictions d'accès aux voies

 **SERVITUDES EL3 - Servitudes de halage et de marchepied**

-  EL3 - Servitudes de halage
-  EL3 - Servitudes de marchepied

 **SERVITUDES EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques**

 **SERVITUDES I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques**

-  I1 - Canalisations
-  I1 - Zone tampon

 **SERVITUDES I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques**

 **SERVITUDES I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité**

 **SERVITUDES INT1 - Servitudes relatives au voisinage des cimetières**

 **SERVITUDES PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention des risques miniers (PPRM)**

 **SERVITUDES PM2 - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique**

 **SERVITUDES PM3 - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)**

 **SERVITUDES PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques**

-  PT1 - Centre de réception
-  PT1 - Zone de protection

 **SERVITUDES PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles**

 **SERVITUDES PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques**

 **SERVITUDES T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées**

 **SERVITUDES T5 - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement**

 **SERVITUDES T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières**

☐ Limites communales
☒ Bâti
☐ Parcelles

SERVITUDES A5 - Servitudes pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

- AC1 - Périmètre générateur de la servitude
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
-  AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
-  AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques mixtes (classés et inscrits)

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

 AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

 AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- ☒ Périimètre de protection immédiate
- ☐ Périimètre de protection rapprochée
- ☐ Périimètre de protection éloignée

SERVITUDES EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations

- EL11 - Voies
- EL11 - Interdictions d'accès aux voies

SERVITUDES EL3 - Servitudes de halage et de marchepied

EL3 - Servitudes de halage

- EL3 - Servitudes de marchepied

SERVITUDES EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques

SERVITUDES T1 - Servitutes rela

SERVITUDES 11 - Se
autour des canalisat
chimiques

--- I1 - Canalisations

11 - Zone tampon

SERVITUDES 13

++ Servitudes I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

+++ Servitudes I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

SERVITUDES INT1 - Servitudes relatives au voisinage des cimetières

 SERVITUDES PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles

(PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

SERVITUDES PMZ - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

SERVITUDES PM3 - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

SERVITUDES PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques

- ★ PT1 - Centre de réception
□ PT1 - Zone de protection

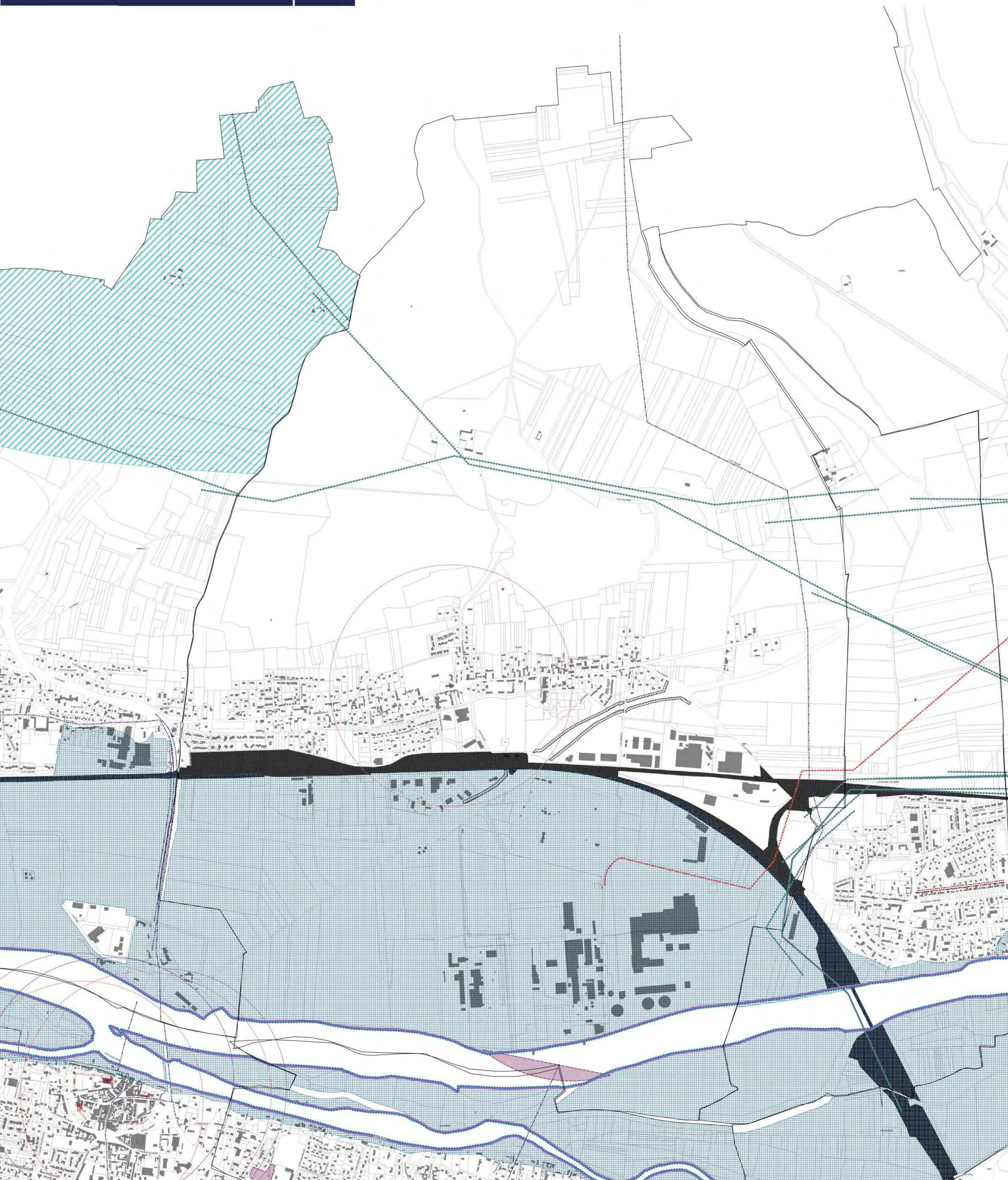
SERVITUDES PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

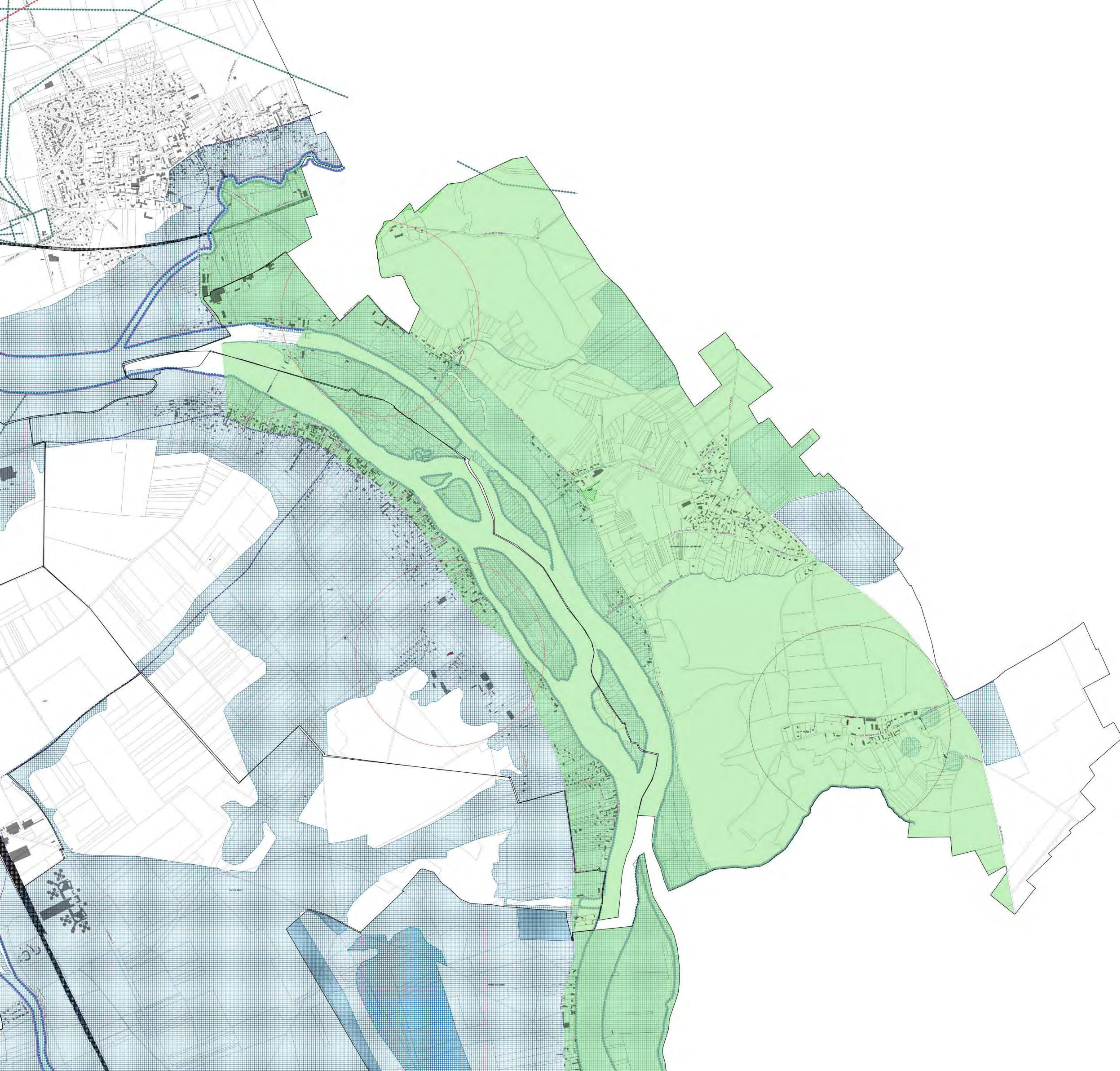
----- **SERVITUDES PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques**

SERVITUDES T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées

 SERVITUDES T5 - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement

SERVITUDES T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières







PLUIH approuvé le : 28 novembre 2019

Modification n°1 : 27 janvier 2022

Modification n°2 : 29 juin 2023

Modification n°3 : 22 février 2024

Le Président,
Bernard LEROY

4b. Annexe 2 : Plans des servitudes d'utilité publique



AMFREVILLE-SOUS-LES-MONTS







Echelle : 1/7000



Limites communales



Bâti



Parcelles



SERVITUDES A5 - Servitudes pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement



AC1 - Périmètre générateur de la servitude



AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés



AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits



AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques mixtes (classés et inscrits)



SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels



AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés



AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits



SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales



Périmètre de protection rapprochée



Périmètre de protection éloignée



SERVITUDES EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations



EL11 - Voies



EL11 - Interdictions d'accès aux voies



SERVITUDES EL3 - Servitudes de halage et de marchepied



EL3 - Servitudes de marchepied



SERVITUDES EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques



SERVITUDES I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques



I1 - Canalisations



I1 - Zone tampon



SERVITUDES I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques



SERVITUDES I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité



SERVITUDES INT1 - Servitudes relatives au voisinage des cimetières



SERVITUDES PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention des risques miniers (PPRM)



SERVITUDES PM2 - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique



SERVITUDES PM3 - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)



SERVITUDES PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques



PT1 - Centre de réception



PT1 - Zone de protection



SERVITUDES PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles



SERVITUDES PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques



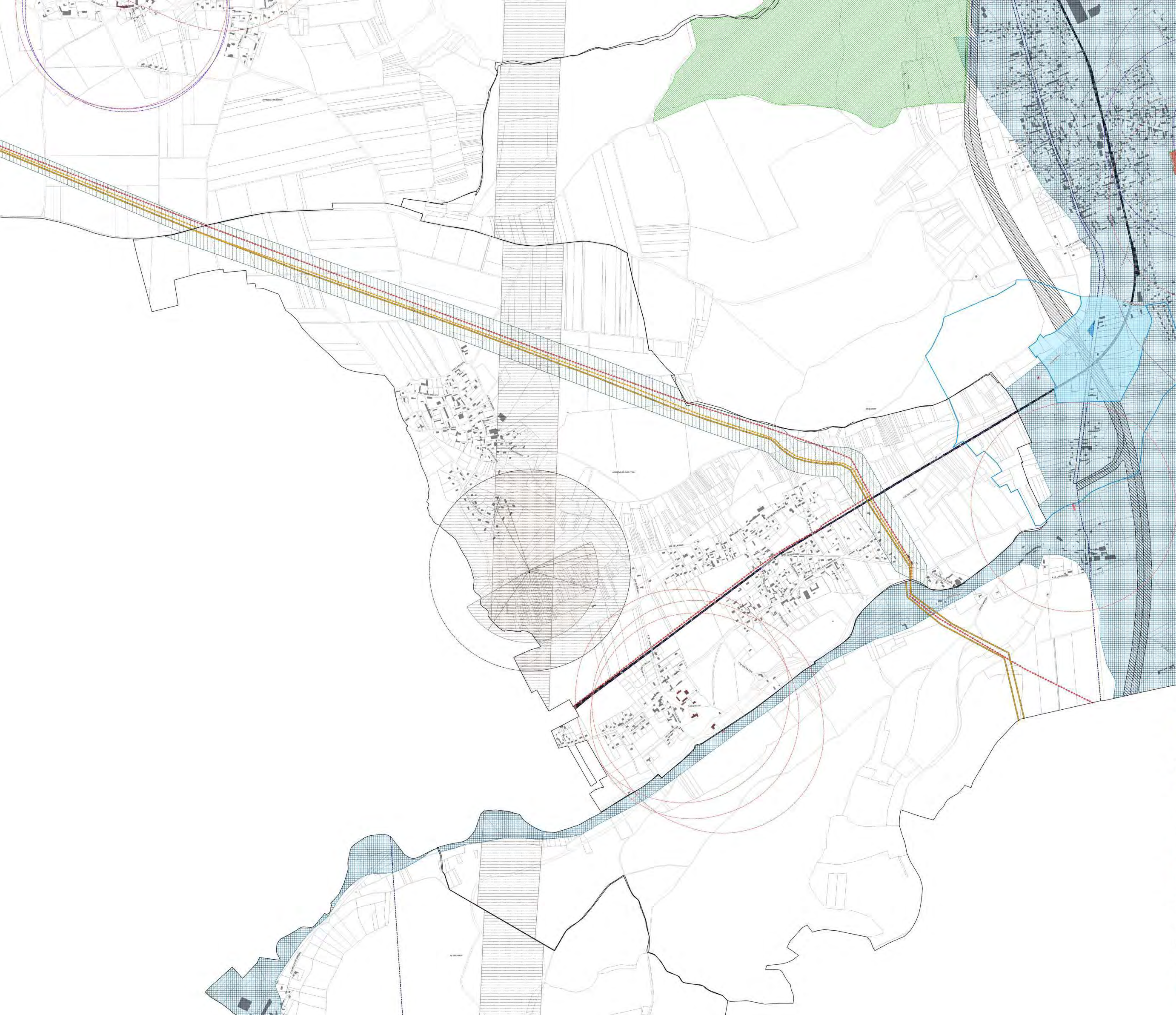
SERVITUDES T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées



SERVITUDES T5 - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement



SERVITUDES T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières





PLUIH approuvé le : 28 novembre 2019

Modification n°1 : 27 janvier 2022

Modification n°2 : 29 juin 2023

Modification n°3 : 22 février 2024

Le Président,
Bernard LEROY

4b. Annexe 2 : Plans des servitudes d'utilité publique







Echelle : 1/6000



Limites communales



Bâti



Parcelles

SERVITUDES AS - Servitudes pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Périmètre générateur de la servitude
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques mixtes (classés et inscrits)

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

SERVITUDES EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations

- EL11 - Voies
- EL11 - Interdictions d'accès aux voies

SERVITUDES EL3 - Servitudes de halage et de marchepied

- EL3 - Servitudes de halage
- EL3 - Servitudes de marchepied

SERVITUDES EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques

SERVITUDES I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

- I1 - Canalisations
- I1 - Zone tampon

SERVITUDES I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

SERVITUDES I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

SERVITUDES INT1 - Servitudes relatives au voisinage des cimetières

SERVITUDES PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

SERVITUDES PM2 - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

SERVITUDES PM3 - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

SERVITUDES PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques

- PT1 - Centre de réception
- PT1 - Zone de protection

SERVITUDES PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

SERVITUDES PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques

SERVITUDES T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées

SERVITUDES T5 - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement

SERVITUDES T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières

PLUIH approuvé le : 28 novembre 2019
Modification n°1 : 27 janvier 2022
Modification n°2 : 29 juin 2023
Modification n°3 : 22 février 2024
Le Président,
Bernard LEROY

PLUIH

4b. Annexe 2 : Plans des servitudes d'utilité publique

seine-seure
agglo

ANDE

seine-seure
agglo

PLUIH

Limites communales

Bâti

Parcelles

Servitudes A5 - Servitudes pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement

Servitudes AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

Servitudes AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Périètre générateur de la servitude

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques mixtes (classés et inscrits)

Servitudes AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

Servitudes AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

Echelle : 1/4000

Servitudes AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

Servitudes EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations

Voies

EL11 - Interdictions d'accès aux voies

Servitudes EL3 - Servitudes de halage et de marchepied

EL3 - Servitudes de halage

EL3 - Servitudes de marchepied

Servitudes EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques

Servitudes I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

Canalisations

I1 - Zone tampon

Servitudes I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

Servitudes I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

Servitudes INT1 - Servitudes relatives au voisinage des cimetières

Servitudes PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

Servitudes PM2 - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

Servitudes PM3 - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

Servitudes PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques

PT1 - Centre de réception

PT1 - Zone de protection

Servitudes PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

Servitudes PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques

Servitudes T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées

Servitudes T5 - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement

Servitudes T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières

4b. Annexe 2 : Plans des servitudes d'utilité publique



CONNELLES



Echelle : 1/4000

- ☐ Limites communales
☒ Bâti
☐ Parcelles

SERVITUDES A5 - Servitudes pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

- AC1 - Périmètre générateur de la servitude
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
-  AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
-  AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques mixtes (classés et inscrits)

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
-  Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

SERVITUDES EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations

..... EL11 - Voies

 EL11 - Interdictions d'accès aux voies

SERVITUDES EL3 - Servitudes de halage et de marchepied

EL3 - Servitudes de halage

EL3 - Servitudes de marchepied

SERVITUDES EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques

SERVITUDES I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation
autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits
chimiques

11 - Canalisation

 I1 - Zone tampon

--- SERVITUDES I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

--- Servitudes I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

SERVITUDES INT1 - Servitudes relatives au voisinage des cimetières

SERVITUDES PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles

(PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

SERVITUDES PM2 - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

SERVITUDES PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques

★ PT1 - Centre de réception

☐ PT1 - Zone de protection

SERVITUDES PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

----- **SERVITUDES PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques**

SERVITUDES T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées

 SERVITUDES T5 - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement

SERVITUDES T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières

4b. Annexe 2 : Plans des servitudes d'utilité publique



CRASVILLE

seigneurie aggl



Echelle : 1/3000

-  Limites communales
 -  Bâti
 -  Parcelles

--- **SERVICES A5 - Servitudes pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement**

SERVICES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

 - + AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
 - + AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
 -  AC1 - Périmètre générateur de la servitude
 -  AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
 -  AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
 -  AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques mixtes (classés et inscrits)

SERVICES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

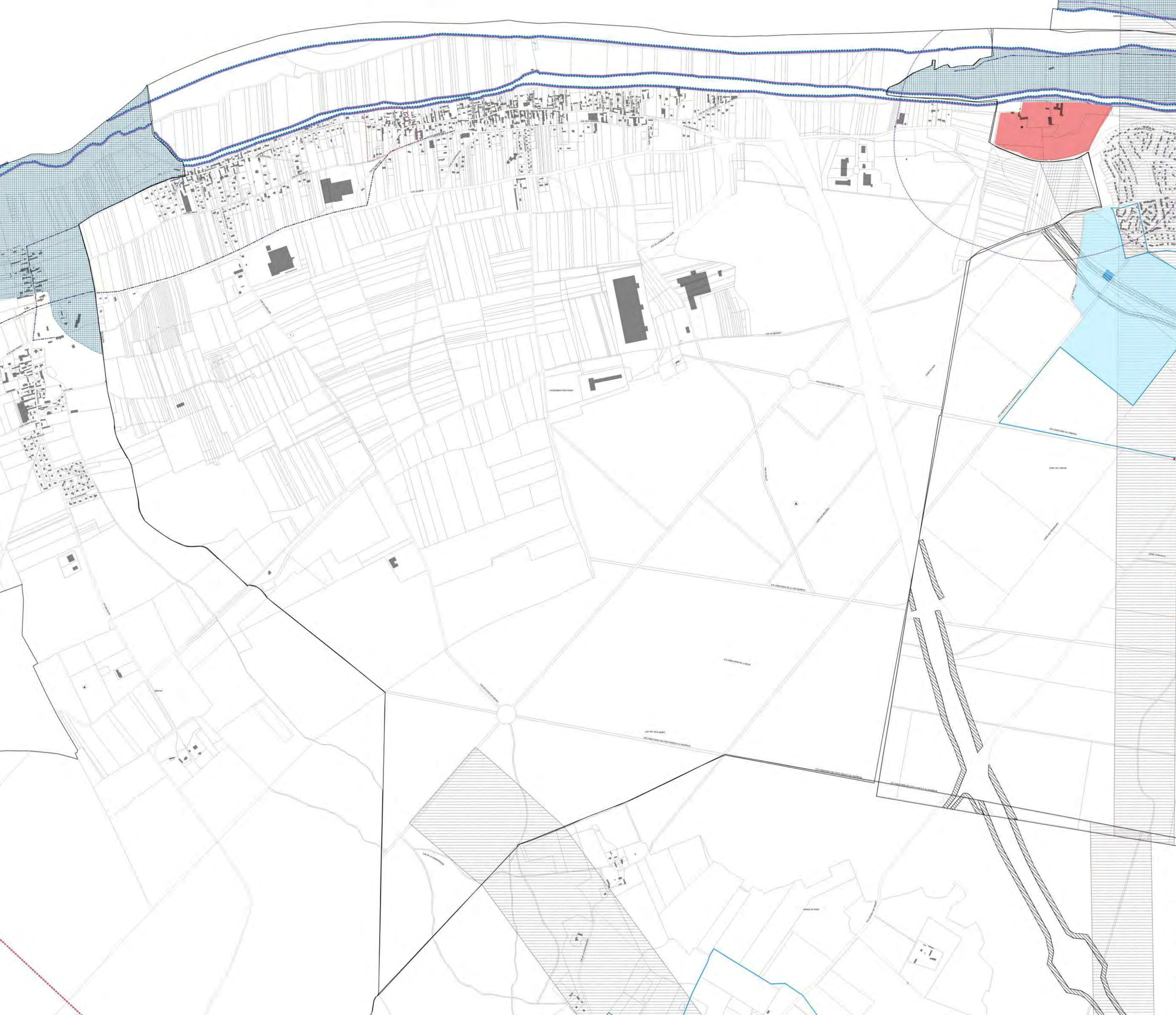
 -  AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
 -  AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

+++ Servitudes I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- SERVITUDES T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières**







PLUIH approuvé le : 28 novembre 2019

Modification n°1 : 27 janvier 2022

Modification n°2 : 29 juin 2023

Modification n°3 : 22 février 2024

Le Président,
Bernard LEROY

4b. Annexe 2 : Plans des servitudes d'utilité publique









Echelle : 1/6000



Limites communales



Bâti



Parcelles



SERVITUDES AS - Servitudes pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement



SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits



AC1 - Périmètre générateur de la servitude



AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés



AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits



AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques mixtes (classés et inscrits)



SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels



AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés



AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits



SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales



Périmètre de protection immédiate



Périmètre de protection rapprochée



Périmètre de protection éloignée



SERVITUDES EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations



EL11 - Voies



EL11 - Interdictions d'accès aux voies



SERVITUDES EL3 - Servitudes de halage et de marchepied



EL3 - Servitudes de halage



EL3 - Servitudes de marchepied



SERVITUDES EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques



SERVITUDES I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques



I1 - Canalisations



I1 - Zone tampon



SERVITUDES I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques



SERVITUDES I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité



SERVITUDES INT1 - Servitudes relatives au voisinage des cimetières



SERVITUDES PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)



SERVITUDES PM2 - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique



SERVITUDES PM3 - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)



SERVITUDES PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques



PT1 - Centre de réception



PT1 - Zone de protection



SERVITUDES PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles



SERVITUDES PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques



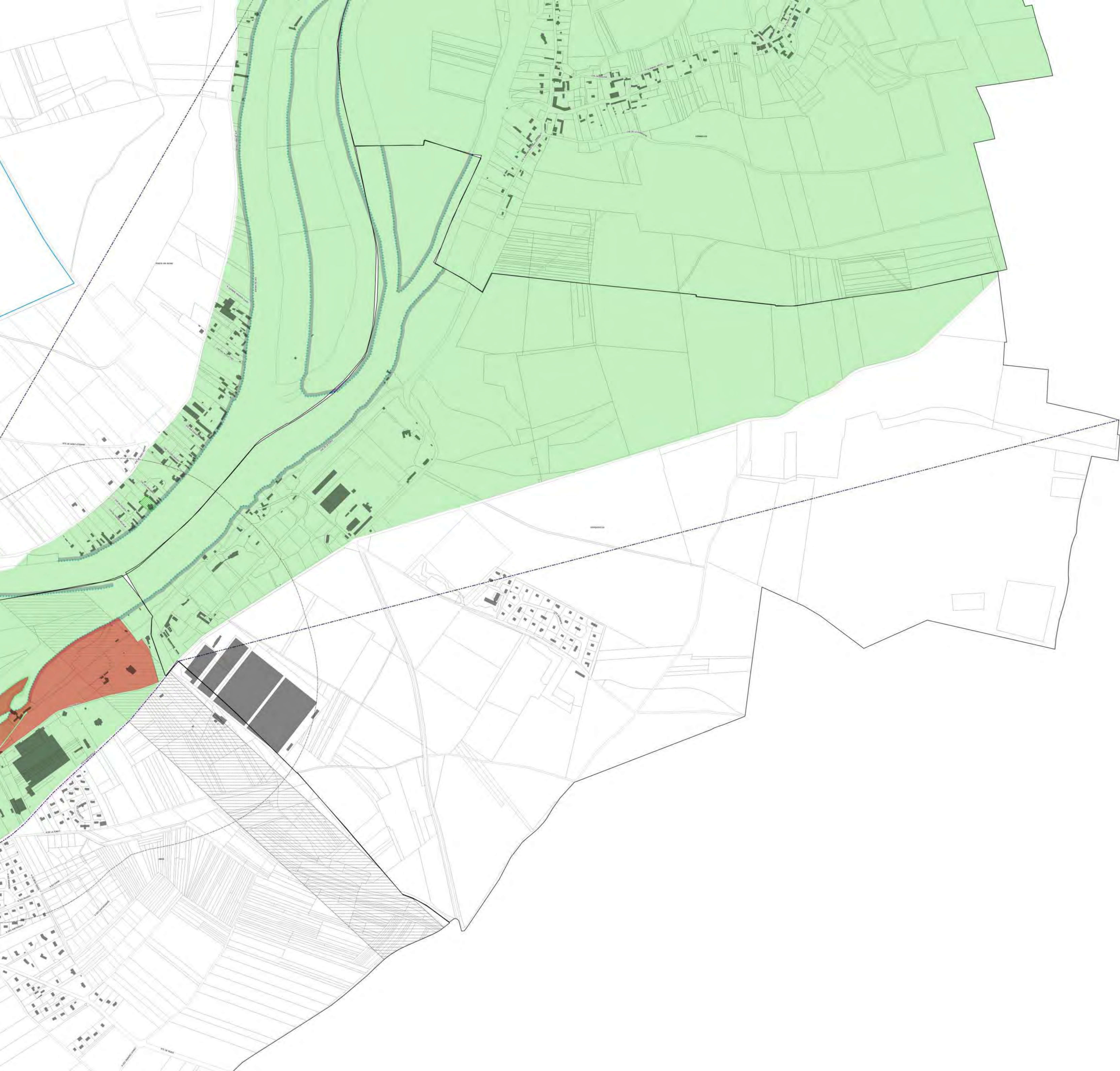
SERVITUDES T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées



SERVITUDES T5 - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement



SERVITUDES T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières



PLUIH approuvé le : 28 novembre 2019
Modification n°1 : 27 janvier 2022
Modification n°2 : 29 juin 2023
Modification n°3 : 22 février 2024
Le Président,
Bernard LEROY

4b. Annexe 2 : Plans des servitudes d'utilité publique



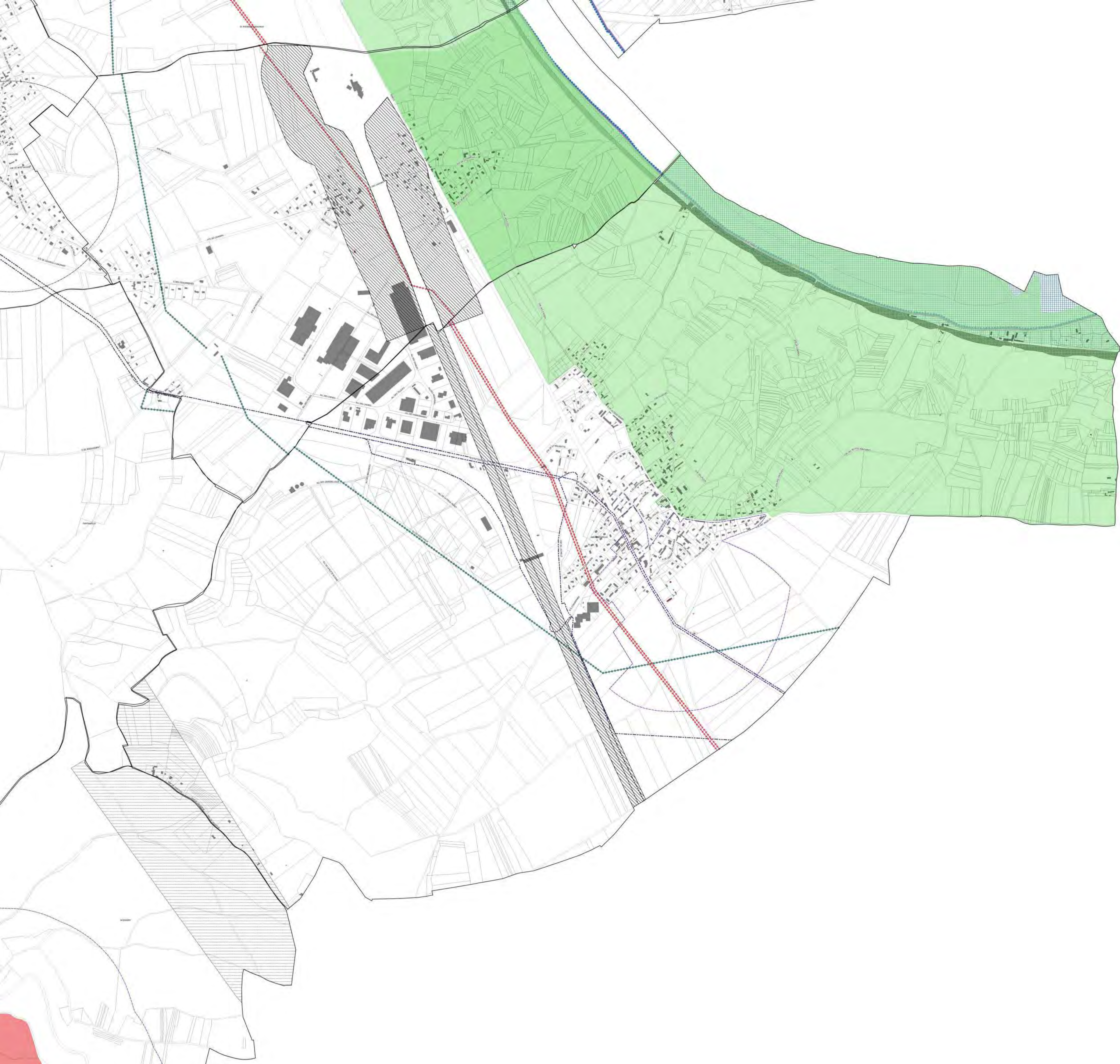
HERQUEVILLE

seine
eure
agglomération



Echelle : 1/4000

- Limites communales
- Bâti
- Parcelles
- SERVITUDES AS - Servitudes pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement**
- SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits**
 - AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
 - AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
 - AC1 - Périmètre générateur de la servitude
 - AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
 - AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
 - AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques mixtes (classés et inscrits)
- SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels**
 - AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
 - AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits
- SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales**
 - Périmètre de protection immédiate
 - Périmètre de protection rapprochée
 - Périmètre de protection éloignée
- SERVITUDES EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations**
 - EL11 - Voies
 - EL11 - Interdictions d'accès aux voies
- SERVITUDES EL3 - Servitudes de halage et de marchepied**
 - EL3 - Servitudes de halage
 - EL3 - Servitudes de marchepied
- SERVITUDES EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques**
- SERVITUDES I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques**
 - I1 - Canalisations
 - I1 - Zone tampon
- SERVITUDES I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques**
- SERVITUDES I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité**
- SERVITUDES INT1 - Servitudes relatives au voisinage des cimetières**
- SERVITUDES PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention des risques miniers (PPRM)**
- SERVITUDES PM2 - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique**
- SERVITUDES PM3 - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)**
- SERVITUDES PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques**
 - PT1 - Centre de réception
 - PT1 - Zone de protection
- SERVITUDES PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles**
- SERVITUDES PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques**
- SERVITUDES T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées**
- SERVITUDES T5 - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement**
- SERVITUDES T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières**



PLUIH approuvé le : 28 novembre 2019
Modification n°1 : 27 janvier 2022
Modification n°2 : 29 juin 2023
Modification n°3 : 22 février 2024
Le Président,
Bernard LEROY

4b. Annexe 2 : Plans des servitudes d'utilité publique



HEUDEBOUVILLE

seine
eure
agglo



Echelle : 1/6000

- Limites communales
- Bâti
- Parcelles

SERVITUDES AS - Servitudes pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

- AC1 - Périmètre générateur de la servitude
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques mixtes (classés et inscrits)

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

SERVITUDES EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations

- EL11 - Voies
- EL11 - Interdictions d'accès aux voies

SERVITUDES EL3 - Servitudes de halage et de marchepied

- EL3 - Servitudes de halage
- EL3 - Servitudes de marchepied

SERVITUDES EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques

SERVITUDES I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

- I1 - Canalisations
- I1 - Zone tampon

SERVITUDES I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

SERVITUDES I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

SERVITUDES INT1 - Servitudes relatives au voisinage des cimetières

SERVITUDES PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention des risques miniers (PPRM)

SERVITUDES PM2 - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

SERVITUDES PM3 - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

SERVITUDES PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques

- PT1 - Centre de réception
- PT1 - Zone de protection

SERVITUDES PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

SERVITUDES PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques

SERVITUDES T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées

SERVITUDES T5 - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement

SERVITUDES T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières



4b. Annexe 2 : Plans des servitudes d'utilité publique



IGOVILLE

seine-seure
agglo

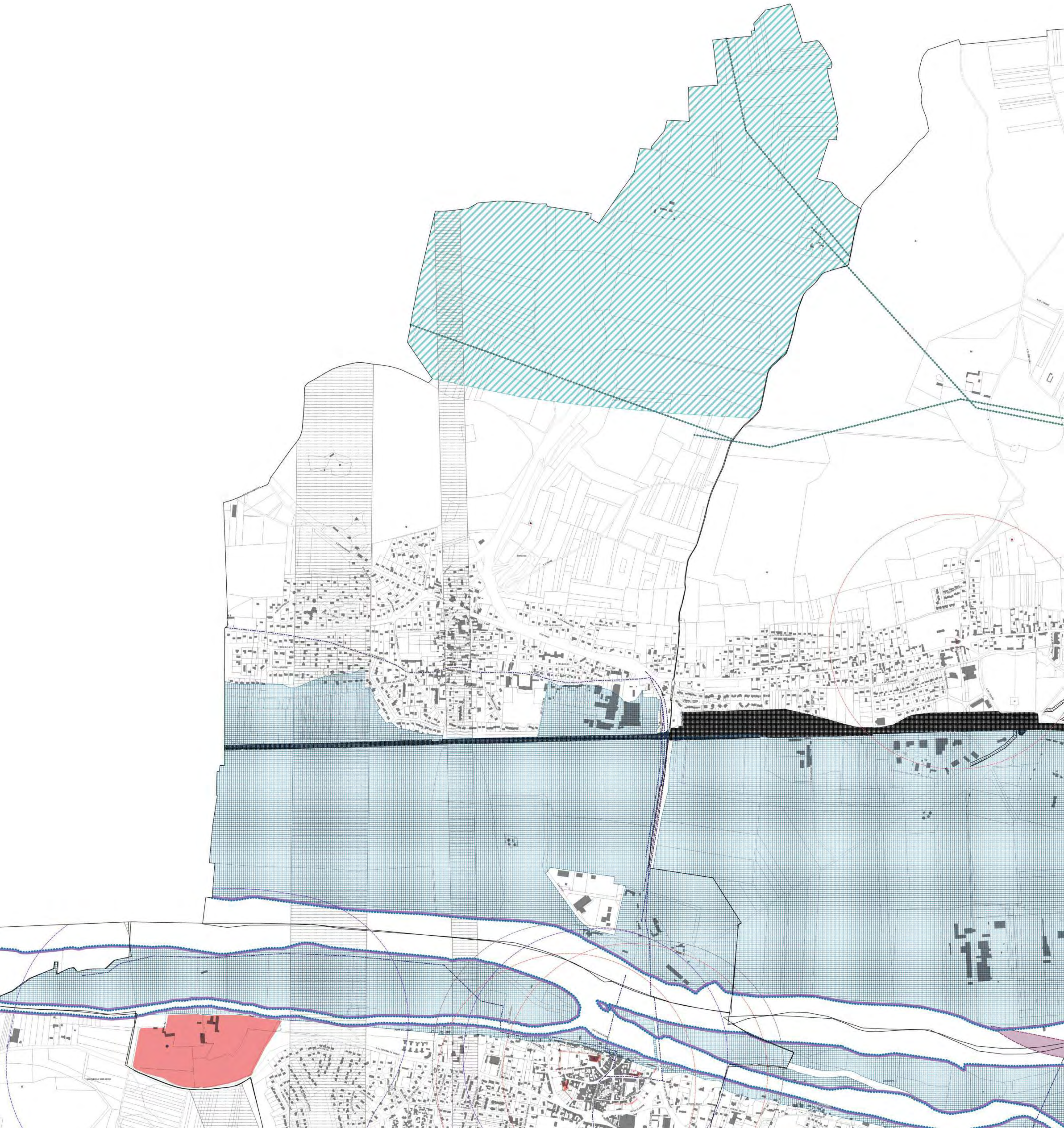


Echelle : 1/5000

- Limites communales
- Bâti
- Parcelles
- SERVITUDES A5 - Servitudes pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement**
- SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits**
 - AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
 - AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
 - AC1 - Périmètre générateur de la servitude
- SERVITUDES AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés**
- SERVITUDES AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits**
- SERVITUDES AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques mixtes (classés et inscrits)**
- SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels**
 - AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
 - AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

- SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales**
 - Périmètre de protection immédiate
 - Périmètre de protection rapprochée
 - Périmètre de protection éloignée
- SERVITUDES EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations**
 - EL11 - Voies
 - EL11 - Interdictions d'accès aux voies
- SERVITUDES EL3 - Servitudes de halage et de marchepied**
 - EL3 - Servitudes de halage
 - EL3 - Servitudes de marchepied
- SERVITUDES EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques**
- SERVITUDES I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques**
 - I1 - Canalisations
 - I1 - Zone tampon
- SERVITUDES I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques**
- Servitudes I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité**

- SERVITUDES INT1 - Servitudes relatives au voisinage des cimetières**
- SERVITUDES PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention des risques miniers (PPRM)**
- SERVITUDES PM2 - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique**
- SERVITUDES PM3 - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)**
- SERVITUDES PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques**
 - PT1 - Centre de réception
 - PT1 - Zone de protection
- SERVITUDES PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles**
- SERVITUDES PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques**
- SERVITUDES T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées**
- SERVITUDES T5 - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement**
- SERVITUDES T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières**





4b. Annexe 2 : Plans des servitudes d'utilité publique



INCARVILLE

seine
ure
agglomération



Echelle : 1/6000

- Limites communales
- Bâti
- Parcelles

SERVITUDES A5 - Servitudes pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement

- SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits**
 - AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
 - AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

- AC1 - Périmètre générateur de la servitude
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques mixtes (classés et inscrits)

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

SERVITUDES EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations

- EL11 - Voies
- EL11 - Interdictions d'accès aux voies

SERVITUDES EL3 - Servitudes de halage et de marchepied

- EL3 - Servitudes de halage
- EL3 - Servitudes de marchepied

SERVITUDES EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques

SERVITUDES I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

- I1 - Canalisations
- I1 - Zone tampon

SERVITUDES I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

SERVITUDES I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

SERVITUDES INT1 - Servitudes relatives au voisinage des cimetières

SERVITUDES PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention des risques miniers (PPRM)

SERVITUDES PM2 - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

SERVITUDES PM3 - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

SERVITUDES PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques

- PT1 - Centre de réception
- PT1 - Zone de protection

SERVITUDES PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

SERVITUDES PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques

SERVITUDES T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées

SERVITUDES T5 - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement

SERVITUDES T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières





PLUIH approuvé le : 28 novembre 2019

Modification n°1 : 27 janvier 2022

Modification n°2 : 29 juin 2023

Modification n°3 : 22 février 2024

Le Président,
Bernard LEROY

4b. Annexe 2 : Plans des servitudes d'utilité publique



LA HAYE-LE-COMTE





 Echelle : 1/3000

 Limites communales

 Bâti

 Parcelles

 **SERVITUDES AS - Servitudes pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement**

 AC1 - Périmètre générateur de la servitude

 AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

 AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

 AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques mixtes (classés et inscrits)

 AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

 AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

 **SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales**

 Périmètre de protection immédiate

 Périmètre de protection rapprochée

 Périmètre de protection éloignée

 **SERVITUDES EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations**

 EL11 - Voies

 EL11 - Interdictions d'accès aux voies

 **SERVITUDES EL3 - Servitudes de halage et de marchepied**

 EL3 - Servitudes de halage

 EL3 - Servitudes de marchepied

 **SERVITUDES EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques**

 **SERVITUDES I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques**

 I1 - Canalisations

 I1 - Zone tampon

 **SERVITUDES I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques**

 **SERVITUDES I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité**

 **SERVITUDES INT1 - Servitudes relatives au voisinage des cimetières**

 **SERVITUDES PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention des risques miniers (PPRM)**

 **SERVITUDES PM2 - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique**

 **SERVITUDES PM3 - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)**

 **SERVITUDES PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques**

 PT1 - Centre de réception

 PT1 - Zone de protection

 **SERVITUDES PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles**

 **SERVITUDES PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques**

 **SERVITUDES T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées**

 **SERVITUDES T5 - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement**

 **SERVITUDES T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières**

PLUIH approuvé le : 28 novembre 2019

Modification n°1 : 27 janvier 2022

Modification n°2 : 29 juin 2023

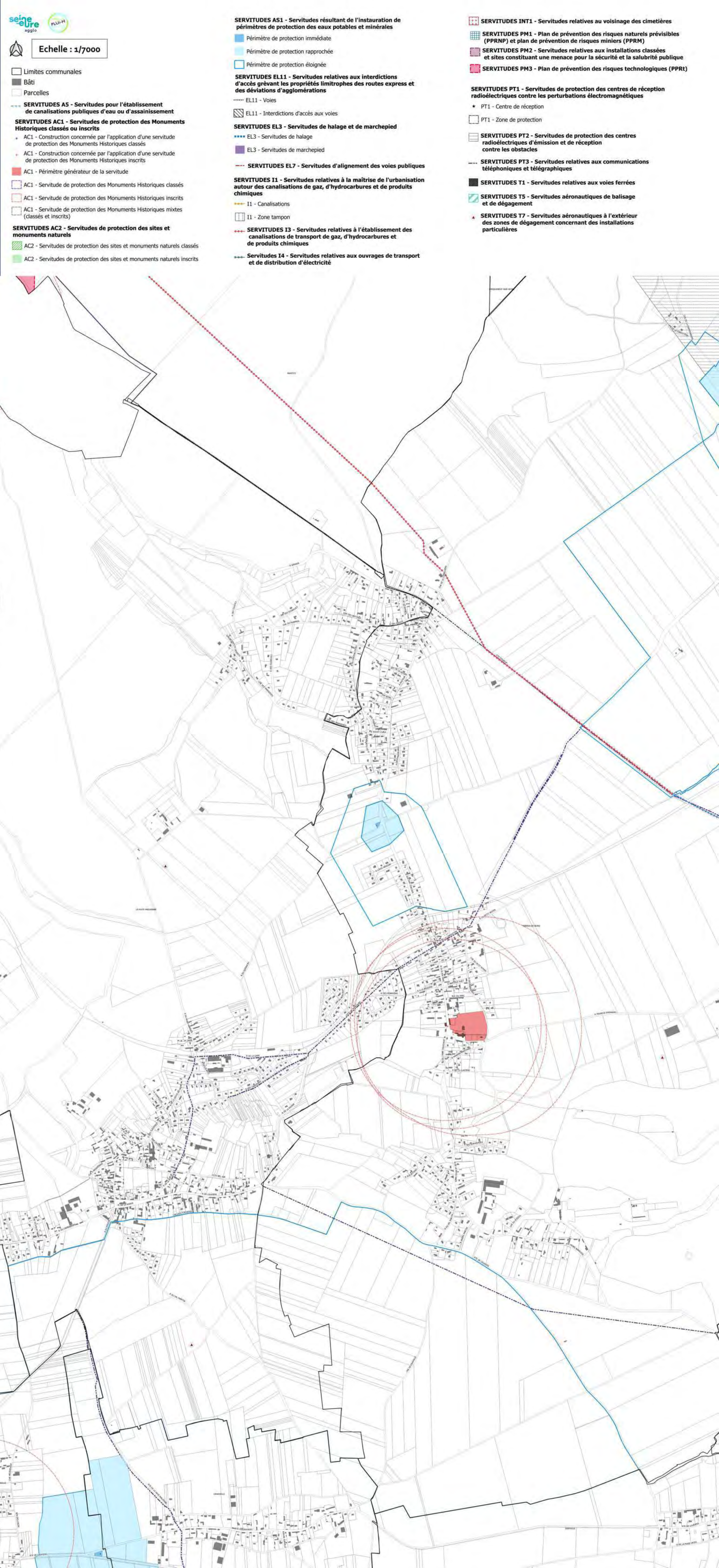
Modification n°3 : 22 février 2024

Le Président,
Bernard LEROY

seine-seure
agglo

LA HAYE-MALHERBE

4b. Annexe 2 : Plans des servitudes d'utilité publique





4b. Annexe 2 : Plans des servitudes d'utilité publique



LA VACHERIE

seine-seine agglo



Echelle : 1/5000

- Limites communales
- Bâti
- Parcelles

SERVITUDES A5 - Servitudes pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Périmètre générateur de la servitude

- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques mixtes (classés et inscrits)

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

SERVITUDES EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations

EL11 - Voies

EL11 - Interdictions d'accès aux voies

SERVITUDES EL3 - Servitudes de halage et de marchepied

- EL3 - Servitudes de halage
- EL3 - Servitudes de marchepied

SERVITUDES EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques

SERVITUDES I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

- I1 - Canalisations
- I1 - Zone tampon

SERVITUDES I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

Servitudes I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

SERVITUDES INT1 - Servitudes relatives au voisinage des cimetières

SERVITUDES PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

SERVITUDES PM2 - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

SERVITUDES PM3 - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

SERVITUDES PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques

- PT1 - Centre de réception
- PT1 - Zone de protection

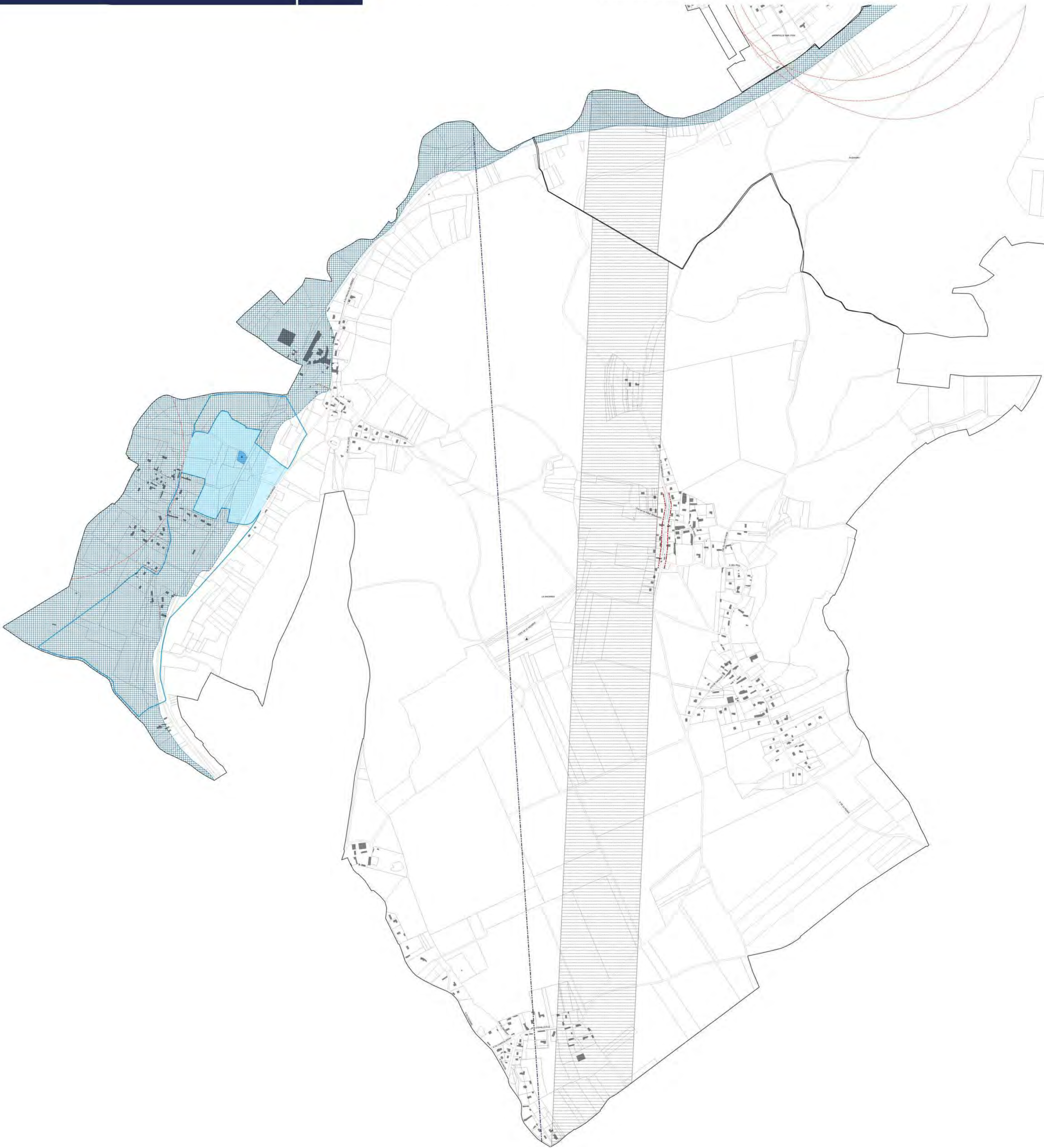
SERVITUDES PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

SERVITUDES PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques

SERVITUDES T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées

SERVITUDES T5 - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement

SERVITUDES T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières





4b. Annexe 2 : Plans des servitudes d'utilité publique



LE BEC-THOMAS

seine
eure
agglomération



Echelle : 1/3000

Limites communales

Bâti

Parcelles

SERVITUDES AS - Servitudes pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Périmètre générateur de la servitude

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques mixtes (classés et inscrits)

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

SERVITUDES EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations

EL11 - Voies

EL11 - Interdictions d'accès aux voies

SERVITUDES EL3 - Servitudes de halage et de marchepied

EL3 - Servitudes de halage

EL3 - Servitudes de marchepied

SERVITUDES EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques

EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques

SERVITUDES I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I1 - Canalisations

I1 - Zone tampon

SERVITUDES I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

SERVITUDES I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

SERVITUDES INT1 - Servitudes relatives au voisinage des cimetières

SERVITUDES PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention des risques miniers (PPRM)

SERVITUDES PM2 - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

SERVITUDES PM3 - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

SERVITUDES PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques

PT1 - Centre de réception

PT1 - Zone de protection

SERVITUDES PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

SERVITUDES PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques

SERVITUDES T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées

SERVITUDES T5 - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement

SERVITUDES T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières



4b. Annexe 2 : Plans des servitudes d'utilité publique

LE MANOIR-SUR-SEINE



Echelle : 1/5000

- Limites communales
- Bâti
- Parcelles

SERVITUDES AS - Servitudes pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Périmètre générateur de la servitude

- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques mixtes (classés et inscrits)

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

SERVITUDES EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations

- EL11 - Voies
- EL11 - Interdictions d'accès aux voies

SERVITUDES EL3 - Servitudes de halage et de marchepied

- EL3 - Servitudes de halage
- EL3 - Servitudes de marchepied

SERVITUDES EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques

SERVITUDES I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

- I1 - Canalisations
- I1 - Zone tampon

SERVITUDES I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

SERVITUDES I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

SERVITUDES INT1 - Servitudes relatives au voisinage des cimetières

SERVITUDES PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

SERVITUDES PM2 - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

SERVITUDES PM3 - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

SERVITUDES PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques

- PT1 - Centre de réception
- PT1 - Zone de protection

SERVITUDES PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

SERVITUDES PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques

SERVITUDES T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées

SERVITUDES T5 - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement

SERVITUDES T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières



4b. Annexe 2 : Plans des servitudes d'utilité publique



LE MESNIL-JOURDAIN

seine
eure
agglomération



Echelle : 1/7000

- Limites communales
- Bâti
- Parcelles

SERVITUDES AS - Servitudes pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement

- SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits**
 - AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
 - AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Périmètre générateur de la servitude

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques mixtes (classés et inscrits)

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

SERVITUDES EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations

EL11 - Voies

EL11 - Interdictions d'accès aux voies

SERVITUDES EL3 - Servitudes de halage et de marchepied

EL3 - Servitudes de halage

EL3 - Servitudes de marchepied

SERVITUDES EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques

SERVITUDES I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I1 - Canalisations

I1 - Zone tampon

SERVITUDES I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

SERVITUDES I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

SERVITUDES INT1 - Servitudes relatives au voisinage des cimetières

SERVITUDES PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention des risques miniers (PPRM)

SERVITUDES PM2 - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

SERVITUDES PM3 - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

SERVITUDES PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques

PT1 - Centre de réception

PT1 - Zone de protection

SERVITUDES PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

SERVITUDES PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques

SERVITUDES T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées

SERVITUDES T5 - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement

SERVITUDES T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières



4b. Annexe 2 : Plans des servitudes d'utilité publique



LE VAUDREUIL

seine
eure
agglomération



Echelle : 1/7000

- Limites communales
- Bâti
- Parcelles

SERVITUDES A5 - Servitudes pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

- AC1 - Périmètre générateur de la servitude
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques mixtes (classés et inscrits)

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

SERVITUDES EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations

- EL11 - Voies
- EL11 - Interdictions d'accès aux voies

SERVITUDES EL3 - Servitudes de halage et de marchepied

- EL3 - Servitudes de halage
- EL3 - Servitudes de marchepied

SERVITUDES EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques

SERVITUDES I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

- I1 - Canalisations
- I1 - Zone tampon

SERVITUDES I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

SERVITUDES I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

SERVITUDES INT1 - Servitudes relatives au voisinage des cimetières

SERVITUDES PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention des risques miniers (PPRM)

SERVITUDES PM2 - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

SERVITUDES PM3 - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

SERVITUDES PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques

- PT1 - Centre de réception
- PT1 - Zone de protection

SERVITUDES PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

SERVITUDES PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques

SERVITUDES T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées

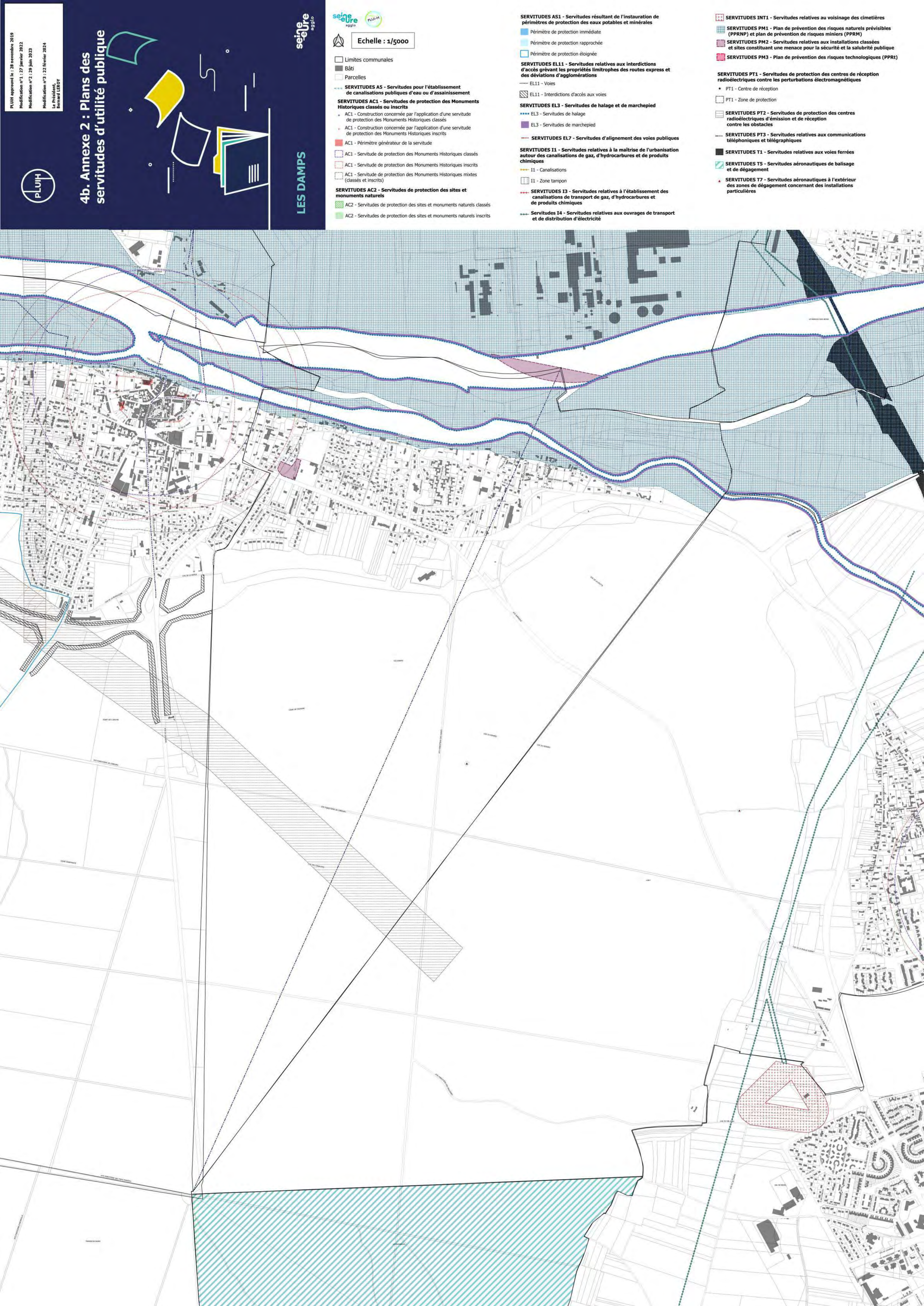
SERVITUDES T5 - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement

SERVITUDES T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières



Echelle : 1/6000

- ☐ Limites communales
 - ☒ Bâti
 - ☐ Parcelles
 - ... **SERVITUDES A5 - Servitudes pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement**
 - SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits**
 - AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
 - AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
 - ☒ AC1 - Périmètre générateur de la servitude
 - ☐ AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
 - ☐ AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
 - ☐ AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques mixtes (classés et inscrits)
 - SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels**
 - ☒ AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
 - ☐ AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits
 - SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales**
 - ☐ Périmètre de protection immédiate
 - ☐ Périmètre de protection rapprochée
 - ☐ Périmètre de protection éloignée
 - SERVITUDES EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations**
 - EL11 - Voies
 - ☒ EL11 - Interdictions d'accès aux voies
 - SERVITUDES EL3 - Servitudes de halage et de marche pied**
 - EL3 - Servitudes de halage
 - ☒ EL3 - Servitudes de marche pied
 - **SERVITUDES EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques**
 - SERVITUDES I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques**
 - I1 - Canalisations
 - ☐ I1 - Zone tampon
 - +++ **SERVITUDES I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques**
 - +++ **SERVITUDES I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité**
 - SERVITUDES INT1 - Servitudes relatives au voisinage des cimetières**
 - ☒ **SERVITUDES PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)**
 - ☒ **SERVITUDES PM2 - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique**
 - ☒ **SERVITUDES PM3 - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)**
 - SERVITUDES PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques**
 - PT1 - Centre de réception
 - ☐ PT1 - Zone de protection
 - ☒ **SERVITUDES PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles**
 - **SERVITUDES PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques**
 - ☒ **SERVITUDES T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées**
 - ☒ **SERVITUDES T5 - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement**
 - ▲ **SERVITUDES T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières**



PLUHM approuvé le : 28 novembre 2019
Modification n°1 : 27 janvier 2022
Modification n°2 : 29 juin 2023
Modification n°3 : 22 février 2024
Le Président,
Bernard LEROY



4b. Annexe 2 : Plans des servitudes d'utilité publique



LES DAMPS

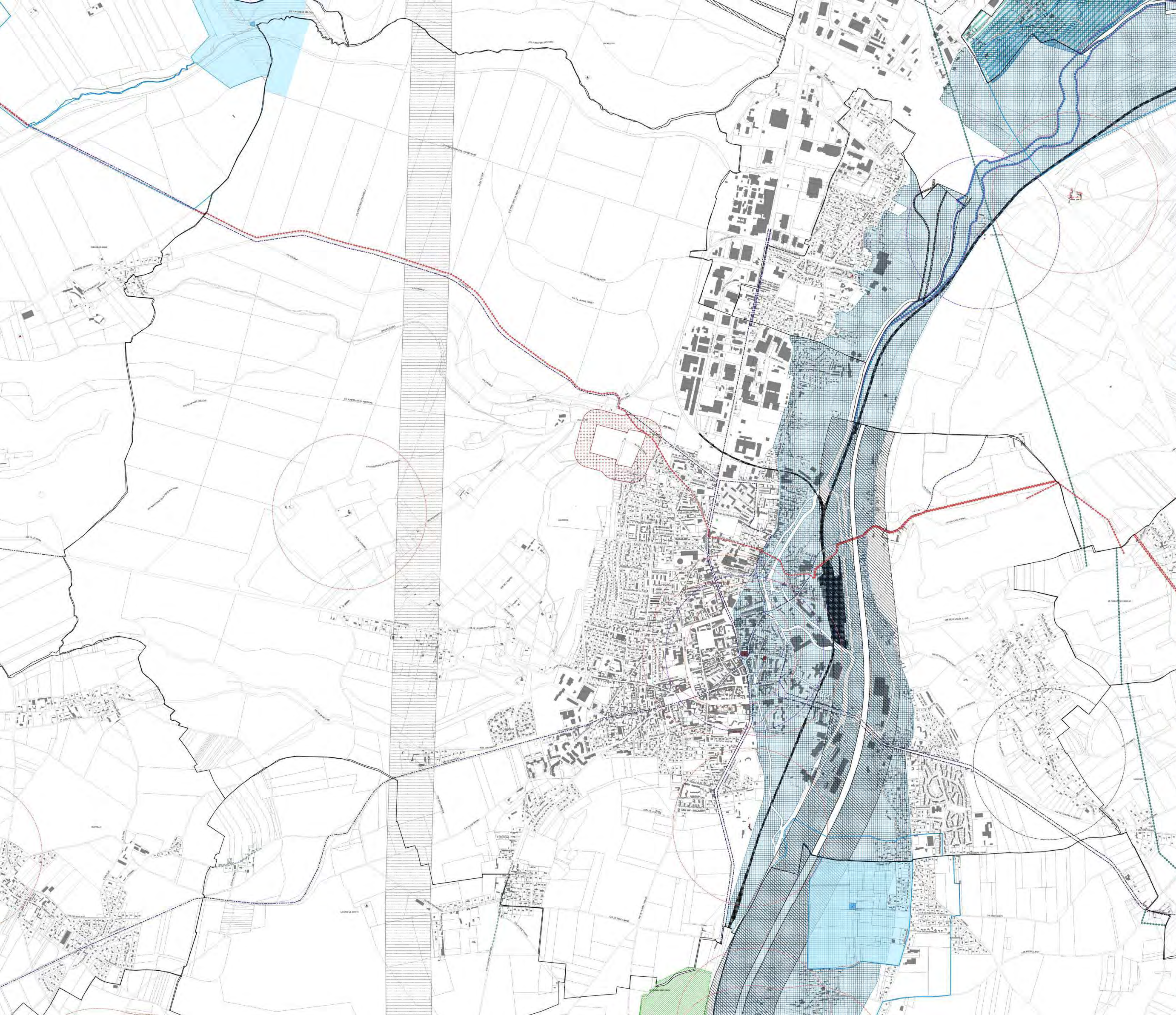
seine-seine
agglomération

seine-seine
agglomération
Echelle : 1/5000

- Limites communales
- Bâti
- Parcelles
- SERVITUDES A5 - Servitudes pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement**
- SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits**
 - AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
 - AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
 - AC1 - Périmètre générateur de la servitude
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques mixtes (classés et inscrits)
- SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels**
 - AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
 - AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

- SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales**
 - Périmètre de protection immédiate
 - Périmètre de protection rapprochée
 - Périmètre de protection éloignée
- SERVITUDES EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations**
 - EL11 - Voies
 - EL11 - Interdictions d'accès aux voies
- SERVITUDES EL3 - Servitudes de halage et de marchepied**
 - EL3 - Servitudes de halage
 - EL3 - Servitudes de marchepied
- SERVITUDES EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques**
- SERVITUDES I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques**
 - I1 - Canalisations
 - I1 - Zone tampon
- SERVITUDES I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques**
- Servitudes I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité**

- SERVITUDES INT1 - Servitudes relatives au voisinage des cimetières**
- SERVITUDES PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention des risques miniers (PPRM)**
- SERVITUDES PM2 - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique**
- SERVITUDES PM3 - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)**
- SERVITUDES PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques**
 - PT1 - Centre de réception
 - PT1 - Zone de protection
- SERVITUDES PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles**
- SERVITUDES PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques**
- SERVITUDES T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées**
- SERVITUDES T5 - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement**
- SERVITUDES T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières**





PLUIH approuvé le : 28 novembre 2019
Modification n°1 : 27 janvier 2022
Modification n°2 : 29 juin 2023
Modification n°3 : 22 février 2024
Le Président,
Bernard LEROY

4b. Annexe 2 : Plans des servitudes d'utilité publique







Echelle : 1/8000



Limites communales



Bâti



Parcelles



SERVITUDES A5 - Servitudes pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement



SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits



AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés



AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits



AC1 - Périmètre générateur de la servitude



AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés



AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits



AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques mixtes (classés et inscrits)



SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels



AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés



AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits



SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales



Périmètre de protection immédiate



Périmètre de protection rapprochée



Périmètre de protection éloignée



SERVITUDES EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations



EL11 - Voies



EL11 - Interdictions d'accès aux voies



SERVITUDES EL3 - Servitudes de halage et de marchepied



EL3 - Servitudes de halage



EL3 - Servitudes de marchepied



SERVITUDES EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques



SERVITUDES I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques



I1 - Canalisations



I1 - Zone tampon



SERVITUDES I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques



SERVITUDES I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité



SERVITUDES INT1 - Servitudes relatives au voisinage des cimetières



SERVITUDES PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention des risques miniers (PPRM)



SERVITUDES PM2 - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique



SERVITUDES PM3 - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)



SERVITUDES PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques



PT1 - Centre de réception



PT1 - Zone de protection



SERVITUDES PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles



SERVITUDES PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques



SERVITUDES T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées



SERVITUDES T5 - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement



SERVITUDES T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières

4b. Annexe 2 : Plans des servitudes d'utilité publique



MARTOT

seigneurie



Echelle : 1/7000

-  Limites communales
 -  Bâti
 -  Parcelles

==> **SERVITUDES A5 - Servitudes pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement**

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

 - + AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
 - + AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

 AC1 - Périmètre générateur de la servitude

 AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

 AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

 AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques mixtes (classés et inscrits)

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

 AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

 AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

■ Périimètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapproché

☐ Périmètre de protection éloignée

SERVITUDES EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations

----- EL11 - Voies

 EL11 - Interdictions d'accès aux voies

SERVITUDES EL3 - Servitudes de halage et de marchepied

EL3 - Servitudes de halage

EL3 - Servitudes de marche

SERVIDITUDES EL7 - Servitud

SERVITUDES I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation
autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits
chimiques

11 - Canalisation

 11 - Zone tampon

SERVITUDES I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

➤➤➤ Servitudes I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

SERVITUDES INT1 - Servitudes relatives au voisinage des cimetières

SERVITUDES PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles

(PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

SERVITUDES PLE : servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

SERVITUDES PM3 - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

SERVITUDES PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques

★ PT1 - Centre de réception

☐ PT1 - Zone de protection

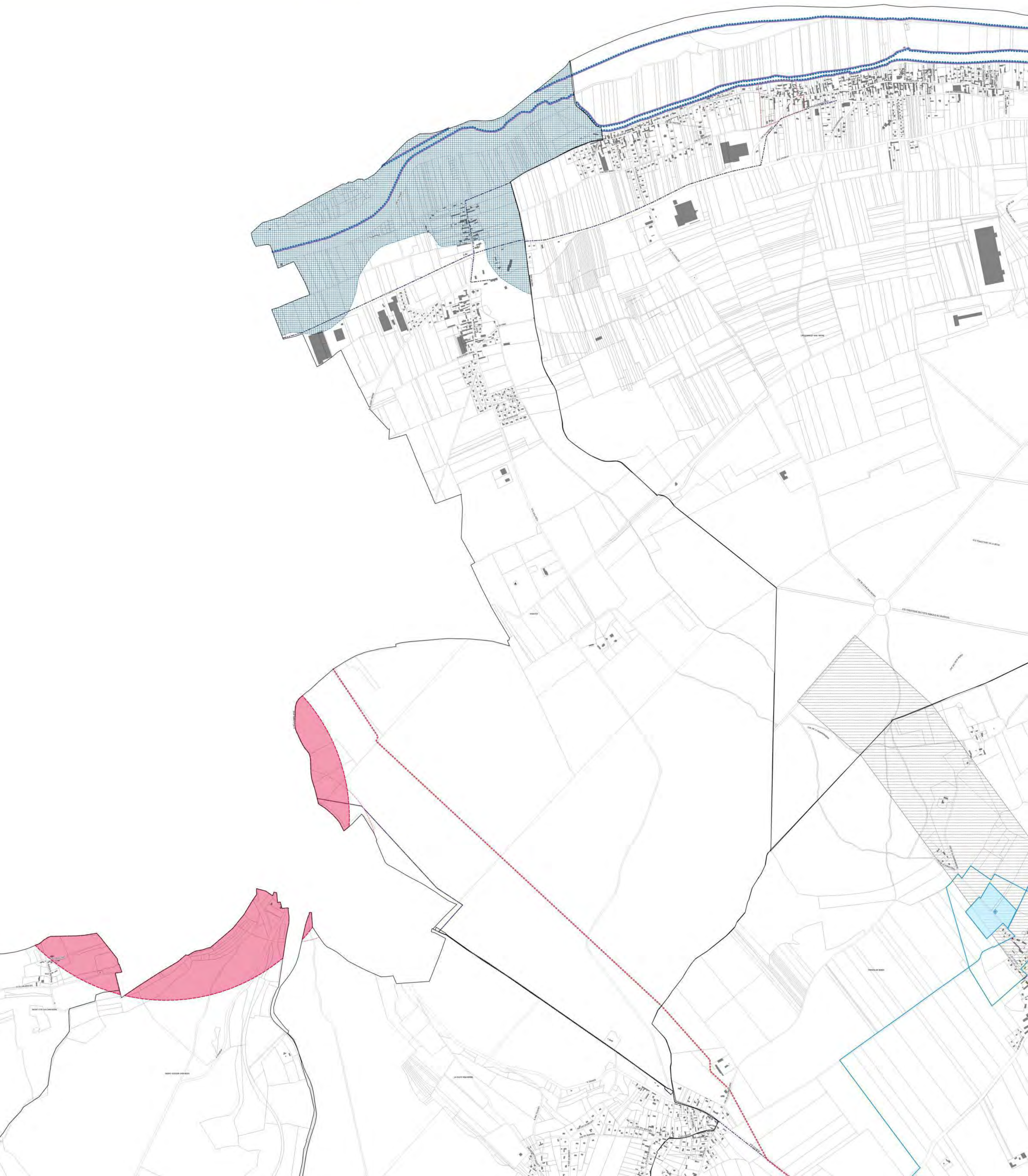
SERVITUDES PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

SERVITUDES PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques

SERVITUDES T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées

SERVITUDES T5 - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement

SERVITUDES T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières





4b. Annexe 2 : Plans des servitudes d'utilité publique



PINTERVILLE

seine-normandie
agglomération



Echelle : 1/4000

□ Limites communales

■ Bâti

□ Parcelles

--- SERVITUDES A5 - Servitudes pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits
• AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés

• AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

■ AC1 - Périmètre générateur de la servitude

□ AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

□ AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

□ AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques mixtes (classés et inscrits)

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

■ AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

■ AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

■ Périmètre de protection immédiate

■ Périmètre de protection rapprochée

■ Périmètre de protection éloignée

SERVITUDES EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations

--- EL11 - Voies

■ EL11 - Interdictions d'accès aux voies

SERVITUDES EL3 - Servitudes de halage et de marchepied

--- EL3 - Servitudes de halage

■ EL3 - Servitudes de marchepied

--- SERVITUDES EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques

SERVITUDES I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

--- I1 - Canalisations

■ I1 - Zone tampon

--- SERVITUDES I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

--- SERVITUDES I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

■ SERVITUDES INT1 - Servitudes relatives au voisinage des cimetières

■ SERVITUDES PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention des risques miniers (PPRM)

■ SERVITUDES PM2 - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

■ SERVITUDES PM3 - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

SERVITUDES PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques

• PT1 - Centre de réception

□ PT1 - Zone de protection

■ SERVITUDES PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

--- SERVITUDES PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques

■ SERVITUDES T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées

■ SERVITUDES T5 - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement

▲ SERVITUDES T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières

PLUIH approuvé le : 28 novembre 2019

Modification n°1 : 27 janvier 2022

Modification n°2 : 29 juin 2023

Modification n°3 : 22 février 2024

Le Président,
Bernard LEROY

seine-seure
agglo

PLUIH

4b. Annexe 2 : Plans des servitudes d'utilité publique

PITRES



Limites communales

Bâti

Parcelles

SERVITUDES A5 - Servitudes pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Périmètre générateur de la servitude

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques mixtes (classés et inscrits)

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

SERVITUDES EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations

EL11 - Voies

EL11 - Interdictions d'accès aux voies

SERVITUDES EL3 - Servitudes de halage et de marchepied

EL3 - Servitudes de halage

EL3 - Servitudes de marchepied

SERVITUDES EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques

SERVITUDES I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I1 - Canalisations

I1 - Zone tampon

SERVITUDES I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

Servitudes I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

SERVITUDES INT1 - Servitudes relatives au voisinage des cimetières

SERVITUDES PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

SERVITUDES PM2 - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

SERVITUDES PM3 - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

SERVITUDES PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques

PT1 - Centre de réception

PT1 - Zone de protection

SERVITUDES PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

SERVITUDES PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques

SERVITUDES T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées

SERVITUDES T5 - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement

SERVITUDES T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières



4b. Annexe 2 : Plans des servitudes d'utilité publique



PONT-DE-L'ARCHE

seine-seine
agallo



Echelle : 1/5000

- Limites communales
- Bâti
- Parcelles

SERVITUDES A5 - Servitudes pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Périmètre générateur de la servitude

- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques mixtes (classés et inscrits)

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

SERVITUDES EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations

EL11 - Voies

EL11 - Interdictions d'accès aux voies

SERVITUDES EL3 - Servitudes de halage et de marchepied

- EL3 - Servitudes de halage
- EL3 - Servitudes de marchepied

SERVITUDES EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques

SERVITUDES I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

- I1 - Canalisations
- I1 - Zone tampon

SERVITUDES I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

SERVITUDES I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- SERVITUDES INT1 - Servitudes relatives au voisinage des cimetières**
- SERVITUDES PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention des risques miniers (PPRM)**
- SERVITUDES PM2 - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique**
- SERVITUDES PM3 - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)**

SERVITUDES PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques

- PT1 - Centre de réception
- PT1 - Zone de protection

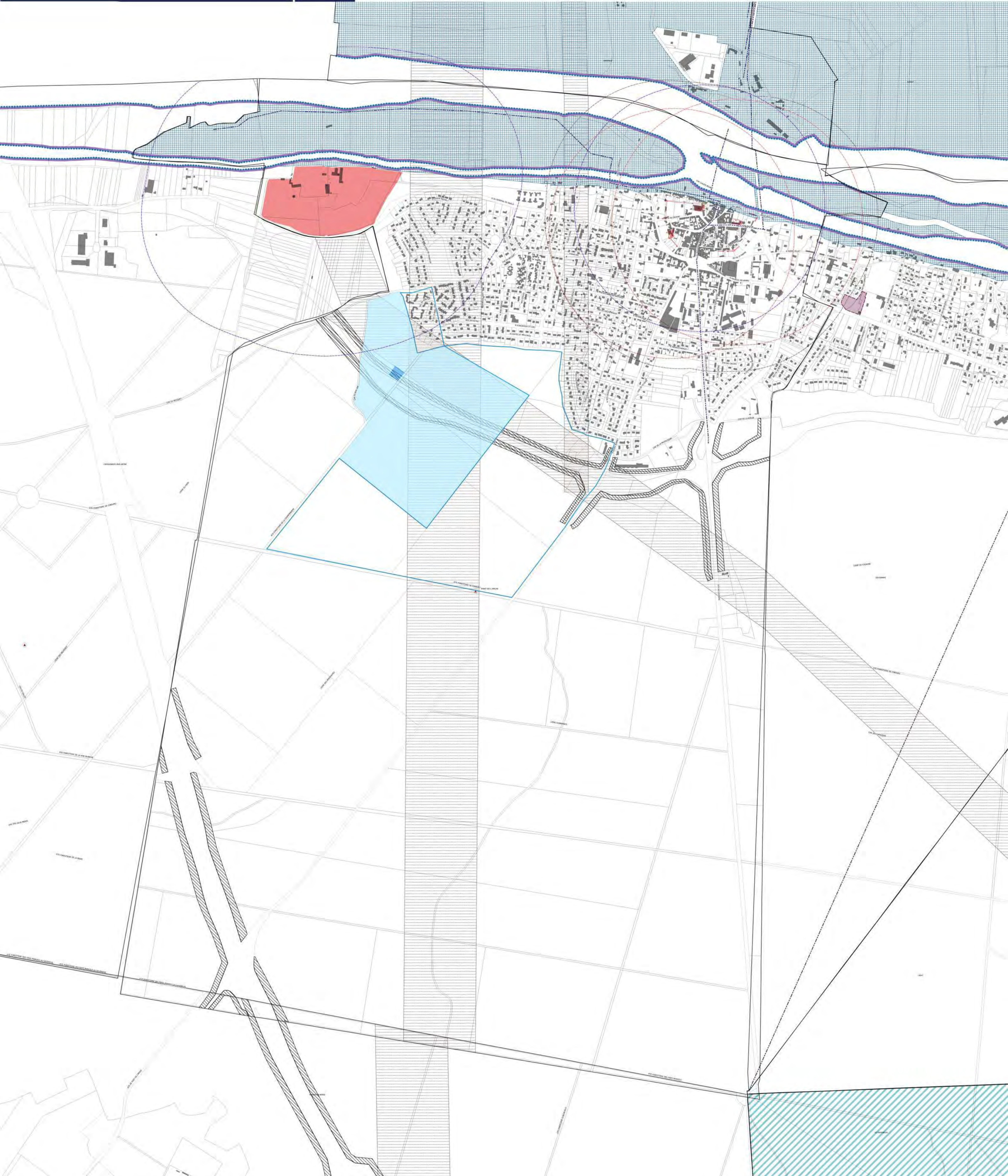
SERVITUDES PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

SERVITUDES PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques

SERVITUDES T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées

SERVITUDES T5 - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement

SERVITUDES T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières



4b. Annexe 2 : Plans des servitudes d'utilité publique



PARIS-PORTE-DE-SEINE

seigneurie
agglomération



Echelle : 1/6000

-  Limites communales
 -  Bâti
 -  Parcelles
 -  **SERVICES A5 - Services pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement**
 - SERVICES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits**
 -  AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
 -  AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
 -  AC1 - Périmètre générateur de la servitude
 -  AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
 -  AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
 -  AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques mixtes (classés et inscrits)
 - SERVICES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels**
 -  AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
 -  AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'insaturation de périmètres de protection des eaux potables et minérales

-  Périmètre de protection immédiate
-  Périmètre de protection rapprochée
-  Périmètre de protection éloignée

SERVITUDES EL1 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des routes express des déviations d'agglomérations

-  EL1 - Voies
-  EL1 - Interdictions d'accès aux voies

SERVITUDES EL3 - Servitudes de halage et de marchepied

-  EL3 - Servitudes de halage
-  EL3 - Servitudes de marchepied

SERVITUDES EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques

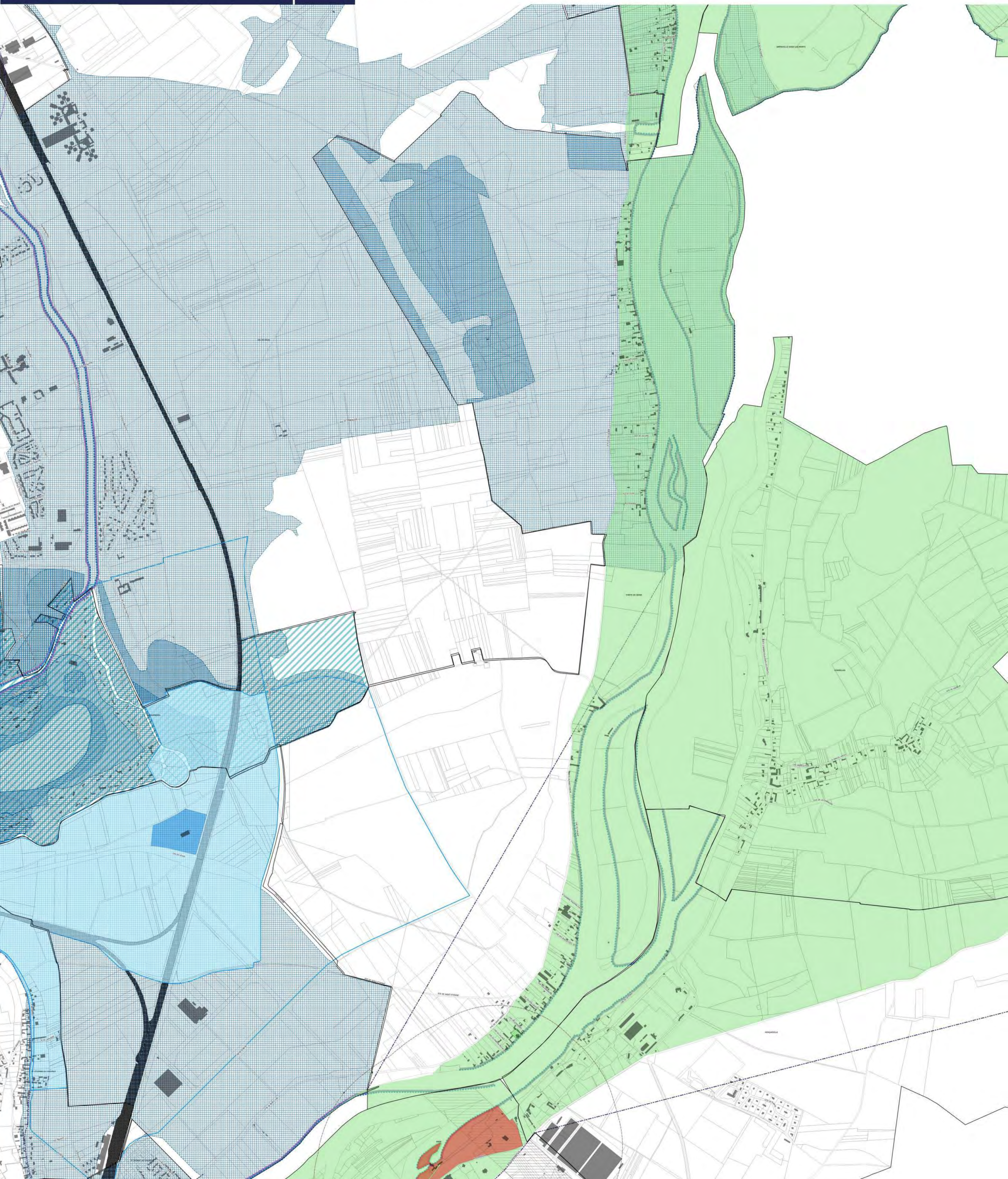
SERVITUDES I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urba autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

-  I1 - Canalisations
-  I1 - Zone tampon

SERVITUDES I4 - Servitudes relatives à l'établissement canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

-  I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

-  **SERVITUDES INT1 - Servitudes relatives au voisinage des cimetières**
 -  **SERVITUDES PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PRPNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)**
 -  **SERVITUDES PM2 - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique**
 -  **SERVITUDES PM3 - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)**
- SERVITUDES PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques**
- ★ PT1 - Centre de réception
 -  PT1 - Zone de protection
-  **SERVITUDES PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles**
- **SERVITUDES PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques**
-  **SERVITUDES T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées**
-  **SERVITUDES T5 - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement**
- ▲ **SERVITUDES T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières**





4b. Annexe 2 : Plans des servitudes d'utilité publique



POSES

seine
eure
agglomération



Echelle : 1/4000

- Limites communales
- Bâti
- Parcelles

SERVITUDES AS - Servitudes pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement

- SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits**
 - AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
 - AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

- AC1 - Périmètre générateur de la servitude
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques mixtes (classés et inscrits)

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

SERVITUDES EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations

- EL11 - Voies
- EL11 - Interdictions d'accès aux voies

SERVITUDES EL3 - Servitudes de halage et de marchepied

- EL3 - Servitudes de halage
- EL3 - Servitudes de marchepied

SERVITUDES EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques

SERVITUDES I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

- I1 - Canalisations
- I1 - Zone tampon

SERVITUDES I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

SERVITUDES I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

SERVITUDES INT1 - Servitudes relatives au voisinage des cimetières

SERVITUDES PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

SERVITUDES PM2 - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

SERVITUDES PM3 - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

SERVITUDES PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques

- PT1 - Centre de réception
- PT1 - Zone de protection

SERVITUDES PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

SERVITUDES PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques

SERVITUDES T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées

SERVITUDES T5 - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement

SERVITUDES T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières

4b. Annexe 2 : Plans des servitudes d'utilité publique



QUATREMARE

seigneurie agglom.



-  Limites communales
 -  Bâti
 -  Parcelles
- == **SERVITUDES A5 - Servitudes pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement**
- SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits**
-  AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
 -  AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
 -  AC1 - Périmètre générateur de la servitude
 -  AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
 -  AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
 -  AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques mixtes (classés et inscrits)
- SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels**
-  AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
 -  AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

-  Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
-  Périmètre de protection éloignée

SERVITUDES EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations

- EL11 - Voies
 EL11 - Interdictions d'accès aux voies

SERVITUDES EL3 - Servitudes de halage et de marchepied

- EL3 - Servitudes de halage
- EL3 - Servitudes de marchepied

SERVITUDES EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques

SERVITUDES I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

- I1 - Canalisations
 I1 - Zone tampon

**SERVITUDES I3 - Servitudes relatives à l'établissement des
canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et
de produits chimiques**

- ### Servitudes I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

-  **SERVITUDES INF1 - Servitudes relatives au voisinage des cimetières**
-  **(SERVITUDES PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRPN) et plan de prévention de risques miniers (PPRM))**
-  **SERVITUDES PM2 - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique**
-  **SERVITUDES PM3 - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)**

SERVITUDES PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques

- ★ PT1 - Centre de réception
□ PT1 - Zone de protection

SERVITUDES PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

- ### SERVITUDES PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques

 SERVITUDES T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées

 **SERVITUDES T5 - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement**

- SERVITUDES T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières**





4b. Annexe 2 : Plans des servitudes d'utilité publique



SAINT-CYR-LA-CAMPAGNE 



Echelle : 1/4000

- Limites communales
- Bâti
- Parcelles

SERVITUDES A5 - Servitudes pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement

- SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits**
 - AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
 - AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

- AC1 - Périmètre générateur de la servitude
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques mixtes (classés et inscrits)

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

SERVITUDES EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations

- EL11 - Voies
- EL11 - Interdictions d'accès aux voies

SERVITUDES EL3 - Servitudes de halage et de marche pied

- EL3 - Servitudes de halage
- EL3 - Servitudes de marche pied

SERVITUDES EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques

SERVITUDES I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

- I1 - Canalisations
- I1 - Zone tampon

SERVITUDES I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

SERVITUDES I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- SERVITUDES INT1 - Servitudes relatives au voisinage des cimetières**
- SERVITUDES PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention des risques miniers (PPRM)**
- SERVITUDES PM2 - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique**
- SERVITUDES PM3 - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)**

SERVITUDES PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques

- PT1 - Centre de réception
- PT1 - Zone de protection

SERVITUDES PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

SERVITUDES PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques

SERVITUDES T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées

SERVITUDES T5 - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement

SERVITUDES T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières

PLUIH approuvé le : 28 novembre 2019

Modification n°1 : 27 janvier 2022

Modification n°2 : 29 juin 2023

Modification n°3 : 22 février 2024

Le Président,
Bernard LEROY

seine-seure
agglo

seine-seure
agglo

4b. Annexe 2 : Plans des servitudes d'utilité publique

SAINT-DIDIER-DES-BOIS

Limites communales

Bâti

Parcelles

SERVITUDES A5 - Servitudes pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Périmètre générateur de la servitude

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques mixtes (classés et inscrits)

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

SERVITUDES EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations

EL11 - Voies

EL11 - Interdictions d'accès aux voies

SERVITUDES EL3 - Servitudes de halage et de marchepied

EL3 - Servitudes de halage

EL3 - Servitudes de marchepied

SERVITUDES EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques

SERVITUDES I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I1 - Canalisations

I1 - Zone tampon

SERVITUDES I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

Servitudes I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

SERVITUDES INT1 - Servitudes relatives au voisinage des cimetières

SERVITUDES PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

SERVITUDES PM2 - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

SERVITUDES PM3 - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

SERVITUDES PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques

PT1 - Centre de réception

PT1 - Zone de protection

SERVITUDES PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

SERVITUDES PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques

SERVITUDES T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées

SERVITUDES T5 - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement

SERVITUDES T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières



PLUIH approuvé le : 28 novembre 2019

Modification n°1 : 27 janvier 2022

Modification n°2 : 29 juin 2023

Modification n°3 : 22 février 2024

Le Président,
Bernard LEROY

4b. Annexe 2 : Plans des servitudes d'utilité publique



SAINT-GERMAIN-DE-PASQUIER seine-et-marne
agglo



Echelle : 1/4000

- Limites communales
- Bâti
- Parcelles

SERVITUDES AS - Servitudes pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Périmètre générateur de la servitude

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques mixtes (classés et inscrits)

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

Périmètre de protection immédiate

Périmètre de protection rapprochée

Périmètre de protection éloignée

SERVITUDES EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations

EL11 - Voies

EL11 - Interdictions d'accès aux voies

SERVITUDES EL3 - Servitudes de halage et de marche pied

EL3 - Servitudes de halage

EL3 - Servitudes de marche pied

SERVITUDES EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques

SERVITUDES I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

I1 - Canalisations

I1 - Zone tampon

SERVITUDES I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

SERVITUDES I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

SERVITUDES INT1 - Servitudes relatives au voisinage des cimetières

SERVITUDES PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention des risques miniers (PPRM)

SERVITUDES PM2 - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

SERVITUDES PM3 - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

SERVITUDES PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques

PT1 - Centre de réception

PT1 - Zone de protection

SERVITUDES PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

SERVITUDES PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques

SERVITUDES T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées

SERVITUDES T5 - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement

SERVITUDES T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières



4b. Annexe 2 : Plans des servitudes d'utilité publique



seine-seine agglo
ST-ETIENNE-DU-VAUVRAY



Echelle : 1/3000

- Limites communales
- Bâti
- Parcelles

SERVITUDES A5 - Servitudes pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Périmètre générateur de la servitude

- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques mixtes (classés et inscrits)

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

SERVITUDES EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations

- EL11 - Voies
- EL11 - Interdictions d'accès aux voies

SERVITUDES EL3 - Servitudes de halage et de marche pied

- EL3 - Servitudes de halage
- EL3 - Servitudes de marche pied

SERVITUDES EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques

SERVITUDES I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

- I1 - Canalisations
- I1 - Zone tampon

SERVITUDES I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

SERVITUDES I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

SERVITUDES INT1 - Servitudes relatives au voisinage des cimetières

SERVITUDES PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

SERVITUDES PM2 - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

SERVITUDES PM3 - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

SERVITUDES PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques

- PT1 - Centre de réception
- PT1 - Zone de protection

SERVITUDES PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

SERVITUDES PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques

SERVITUDES T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées

SERVITUDES T5 - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement

SERVITUDES T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières

PLUIH approuvé le : 28 novembre 2019

Modification n°1 : 27 janvier 2022

Modification n°2 : 29 juin 2023

Modification n°3 : 22 février 2024

PLUIH

seine-seure
agglo

4b. Annexe 2 : Plans des servitudes d'utilité publique

ST-PIERRE-DU-VAUVRAY

Limites communales

Bâti

Parcelles

SERVITUDES A5 - Servitudes pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Périètre générateur de la servitude

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques mixtes (classés et inscrits)

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

SERVITUDES EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations

SERVITUDES EL3 - Servitudes de halage et de marchepied

SERVITUDES EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques

SERVITUDES I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

SERVITUDES I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

Servitudes I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

SERVITUDES INT1 - Servitudes relatives au voisinage des cimetières

SERVITUDES PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

SERVITUDES PM2 - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

SERVITUDES PM3 - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

SERVITUDES PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques

SERVITUDES PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

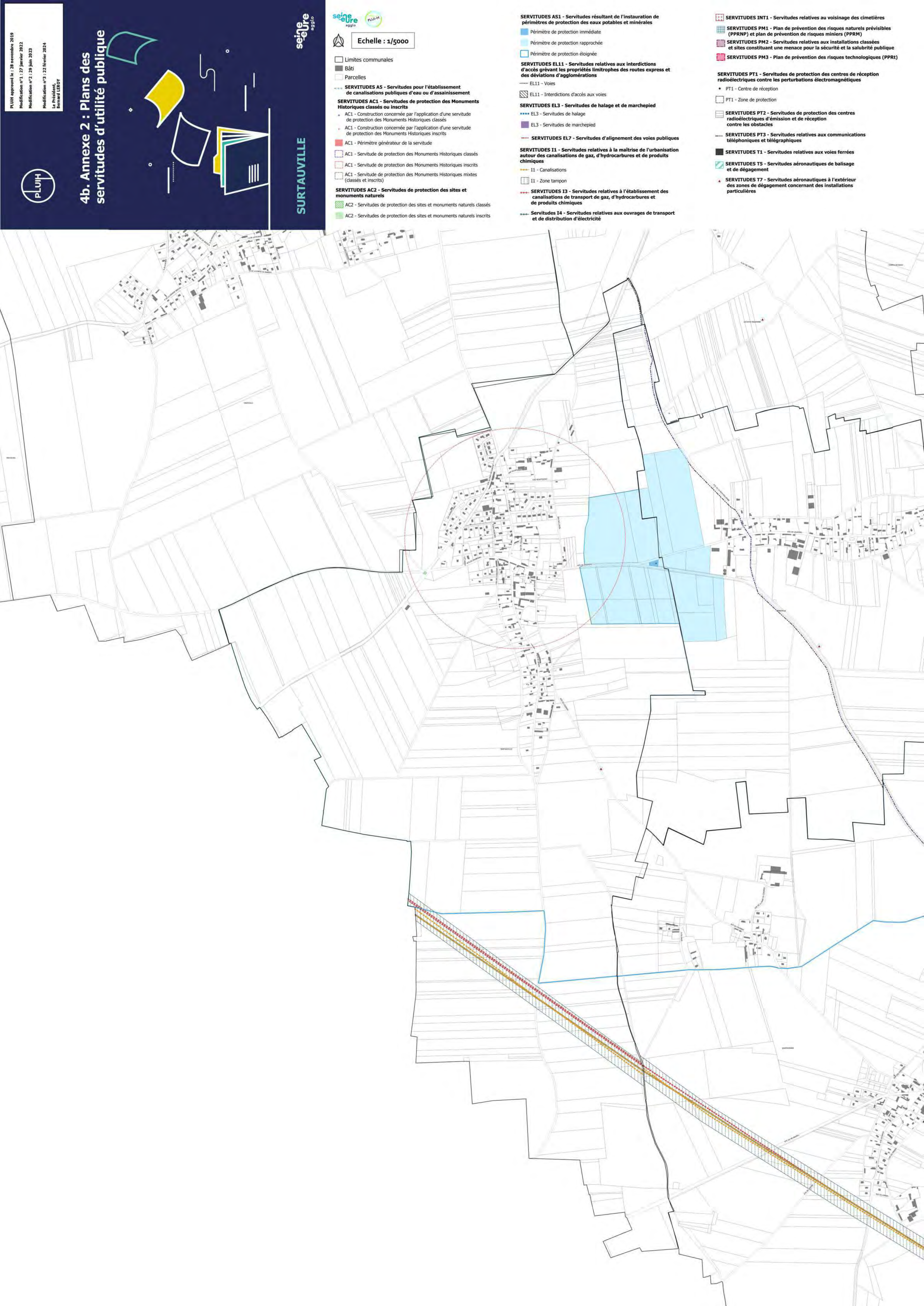
SERVITUDES PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques

SERVITUDES T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées

SERVITUDES T5 - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement

SERVITUDES T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières

Echelle : 1/4000



4b. Annexe 2 : Plans des servitudes d'utilité publique

SURTAUVILLE

seine-saint-denis
agglo

seine-saint-denis
agglo



Echelle : 1/5000

- Limites communales
- Bâti
- Parcelles

SERVITUDES A5 - Servitudes pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

AC1 - Périmètre générateur de la servitude

- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques mixtes (classés et inscrits)

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périmètre de protection immédiate
- Périmètre de protection rapprochée
- Périmètre de protection éloignée

SERVITUDES EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations

- Voies
- EL11 - Interdictions d'accès aux voies

SERVITUDES EL3 - Servitudes de halage et de marche-pied

- EL3 - Servitudes de halage
- EL3 - Servitudes de marche-pied

SERVITUDES EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques

SERVITUDES I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

- I1 - Canalisations
- I1 - Zone tampon

SERVITUDES I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

Servitudes I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

SERVITUDES INT1 - Servitudes relatives au voisinage des cimetières

SERVITUDES PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

SERVITUDES PM2 - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

SERVITUDES PM3 - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

SERVITUDES PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques

- PT1 - Centre de réception
- PT1 - Zone de protection

SERVITUDES PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

SERVITUDES PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques

SERVITUDES T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées

SERVITUDES T5 - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement

SERVITUDES T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières



4b. Annexe 2 : Plans des servitudes d'utilité publique



SURVILLE



Echelle : 1/4000

- ☐ Limites communales
☒ Bâti
☐ Parcelles

SERVITUDES A5 - Servitudes pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement

SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

- AC1 - Périmètre générateur de la servitude

- ☐ AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
- ☐ AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
- ☐ AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques mixtes (classés et inscrits)

SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels

- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
- AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

-  Périimètre de protection immédiate
-  Périimètre de protection rapprochée
-  Périimètre de protection éloignée

SERVITUDES EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations

- EL11 - Voies
- EL11 - Interdictions d'accès aux voies

SERVITUDES EL3 - Servitudes de halage et de marche-pied

- EL3 - Servitudes de halage
- EL3 - Servitudes de marche pied

--- **SERVITUDES EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques**

SERVITUDES I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

- I1 - Canalisations
- I1 - Zone tampon

+++ **SERVITUDES I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques**

*** **SERVITUDES I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité**

 SERVITUDES INT1 - Servitudes relatives au voisinage des cimetières

 **SERVITUDES PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)**

SERVITUDES PM2 - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique

SERVITUDES PM3 - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)

SERVITUDES PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques

- ★ PT1 - Centre de réception
□ PT1 - Zone de protection

SERVITUDES PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles

--- **SERVITUDES PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques**

SERVITUDES T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées

 SERVITUDES T5 - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement

▲ **SERVITUDES T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières**

4b. Annexe 2 : Plans des servitudes d'utilité publique

TERRES DE BORD



Echelle : 1/10000

-  Limites communales
 -  Bâti
 -  Parcelles

→ **SERVICES A5 - Services pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement**

SERVICES AC1 - Services de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits

 - AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
 - AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

 AC1 - Périmètre générateur de la servitude

 AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

 AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

 AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques mixtes (classés et inscrits)

SERVICES AC2 - Services de protection des sites et monuments naturels

 AC2 - Services de protection des sites et monuments naturels classés

 AC2 - Services de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

-  Périmètre de protection immédiate
-  Périmètre de protection rapprochée
-  Périmètre de protection éloignée

SERVITUDES EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des routes express de déviations d'agglomérations

-  EL11 - Voies
-  EL11 - Interdictions d'accès aux voies

SERVITUDES EL3 - Servitudes de halage et de marchepied

-  EL3 - Servitudes de halage
-  EL3 - Servitudes de marchepied

SERVITUDES EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques

-  EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques

SERVITUDES I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisme autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

-  I1 - Canalisations
-  I1 - Zone tampon

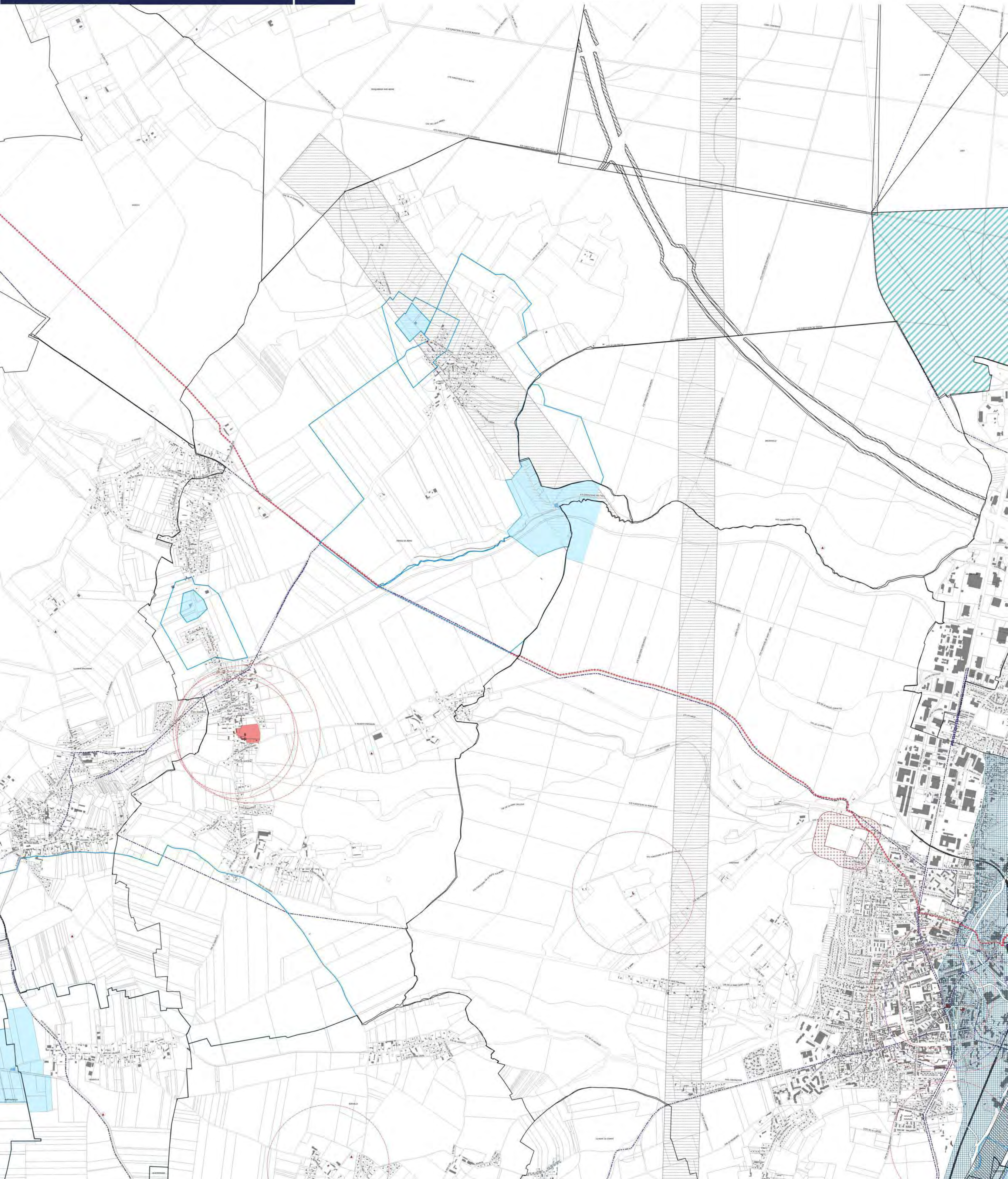
SERVITUDES I3 - Servitudes relatives à l'établissement de canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

-  I3 - Servitudes relatives à l'établissement de canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques

Servitudes I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

-  I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

-  **SERVITUDES INT1 - Servitudes relatives au voisinage des cimetières**
 -  **SERVITUDES PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)**
 -  **SERVITUDES PM2 - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique**
 -  **SERVITUDES PM3 - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)**
- SERVITUDES PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques**
- * PT1 - Centre de réception
 -  PT1 - Zone de protection
-  **SERVITUDES PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles**
- **SERVITUDES PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques**
-  **SERVITUDES T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées**
-  **SERVITUDES T5 - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement**
-  **SERVITUDES T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières**



PLUIH approuvé le : 28 novembre 2019
Modification n°1 : 27 janvier 2022
Modification n°2 : 29 juin 2023
Modification n°3 : 22 février 2024
Le Président,
Bernard LEROY



4b. Annexe 2 : Plans des servitudes d'utilité publique



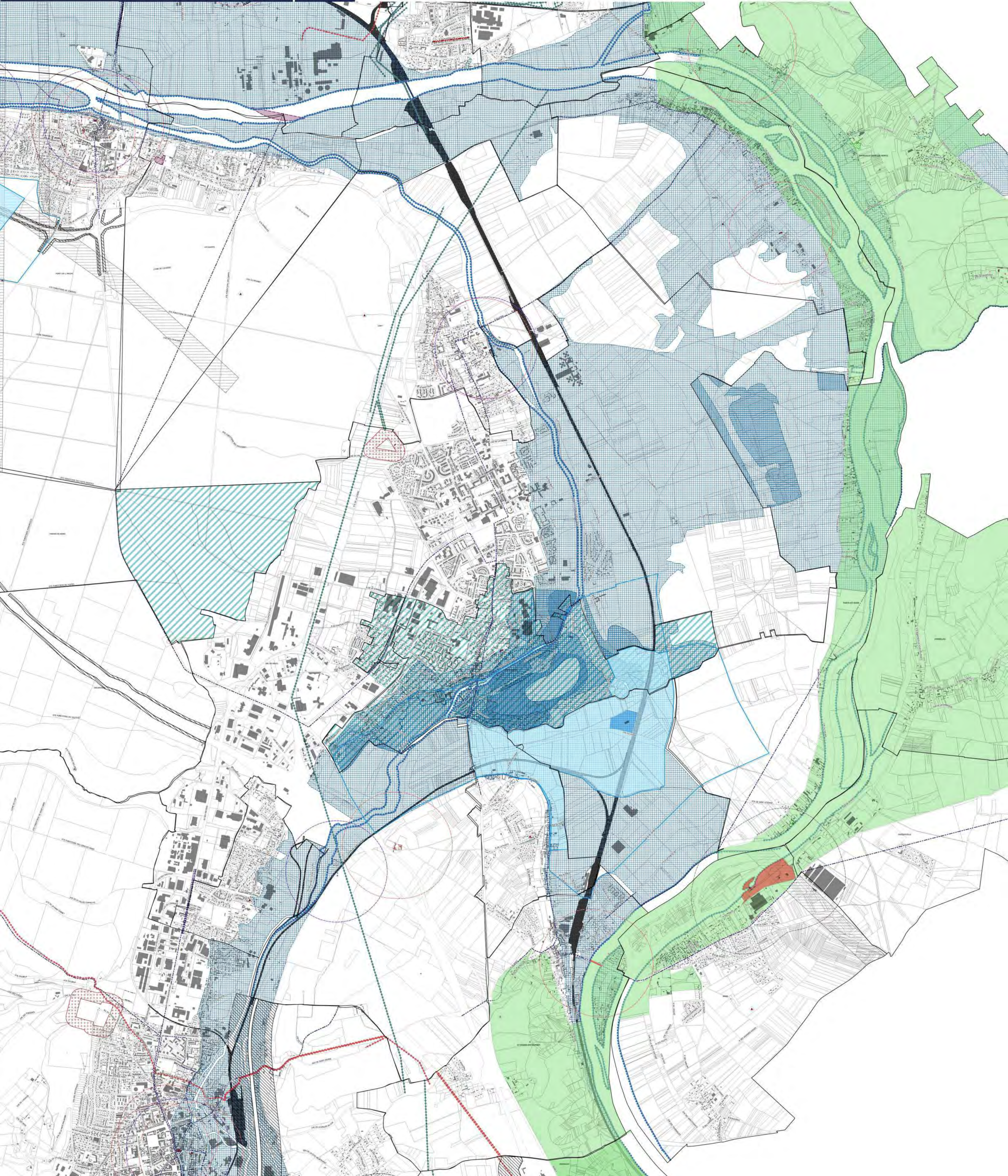
VAL DE REUIL

seine-seine agglo
PLUIH
Echelle : 1/12000

- Limites communales
- Bâti
- Parcelles
- SERVITUDES A5 - Servitudes pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement
- SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits
 - AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
 - AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
 - AC1 - Périmètre générateur de la servitude
 - AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
 - AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
 - AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques mixtes (classés et inscrits)
- SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels
 - AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
 - AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

- SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales
 - Périmètre de protection immédiate
 - Périmètre de protection rapprochée
 - Périmètre de protection éloignée
- SERVITUDES EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations
 - EL11 - Voies
 - EL11 - Interdictions d'accès aux voies
- SERVITUDES EL3 - Servitudes de halage et de marchepied
 - EL3 - Servitudes de halage
 - EL3 - Servitudes de marchepied
- SERVITUDES EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques
- SERVITUDES I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
 - I1 - Canalisations
 - I1 - Zone tampon
- SERVITUDES I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques
- Servitudes I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

- SERVITUDES INT1 - Servitudes relatives au voisinage des cimetières
- SERVITUDES PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention des risques miniers (PPRM)
- SERVITUDES PM2 - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique
- SERVITUDES PM3 - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)
- SERVITUDES PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques
 - PT1 - Centre de réception
 - PT1 - Zone de protection
- SERVITUDES PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- SERVITUDES PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques
- SERVITUDES T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées
- SERVITUDES T5 - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement
- SERVITUDES T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières







PLUIH approuvé le : 28 novembre 2019
Modification n°1 : 27 janvier 2022
Modification n°2 : 29 juin 2023
Modification n°3 : 22 février 2024
Le Président,
Bernard LEROY

4b. Annexe 2 : Plans des servitudes d'utilité publique





 Echelle : 1/4000

 Limites communales

 Bâti

 Parcelles

 **SERVITUDES A5 - Servitudes pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement**

 **SERVITUDES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits**

- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
- AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

 AC1 - Périmètre générateur de la servitude

 AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés

 AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits

 AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques mixtes (classés et inscrits)

 **SERVITUDES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels**

 AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

 AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

 **SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales**

 Périmètre de protection immédiate

 Périmètre de protection rapprochée

 Périmètre de protection éloignée

 **SERVITUDES EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations**

 EL11 - Voies

 EL11 - Interdictions d'accès aux voies

 **SERVITUDES EL3 - Servitudes de halage et de marchepied**

 EL3 - Servitudes de halage

 EL3 - Servitudes de marchepied

 **SERVITUDES EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques**

 **SERVITUDES I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques**

 I1 - Canalisations

 I1 - Zone tampon

 **SERVITUDES I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques**

 SERVITUDES I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité

 **SERVITUDES INT1 - Servitudes relatives au voisinage des cimetières**

 **SERVITUDES PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention des risques miniers (PPRM)**

 **SERVITUDES PM2 - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique**

 **SERVITUDES PM3 - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)**

 **SERVITUDES PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques**

 PT1 - Centre de réception

 PT1 - Zone de protection

 **SERVITUDES PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles**

 **SERVITUDES PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques**

 **SERVITUDES T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées**

 **SERVITUDES T5 - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement**

 **SERVITUDES T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières**

4b. Annexe 2 : Plans des servitudes d'utilité publique



VRAIVILLE

seigneurie



-  Limites communales
 -  Bâti
 -  Parcelles
- == **SERVICES A5 - Servitudes pour l'établissement de canalisations publiques d'eau ou d'assainissement**
- SERVICES AC1 - Servitudes de protection des Monuments Historiques classés ou inscrits**
-  AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques classés
 -  AC1 - Construction concernée par l'application d'une servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
 -  AC1 - Périmètre générateur de la servitude
 -  AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques classés
 -  AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques inscrits
 -  AC1 - Servitude de protection des Monuments Historiques mixtes (classés et inscrits)
- SERVICES AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels**
-  AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés
 -  AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

SERVITUDES AS1 - Servitudes résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales

- Périimètre de protection immédiate
- Périimètre de protection rapprochée
-  Périimètre de protection éloignée

SERVITUDES EL11 - Servitudes relatives aux interdictions d'accès grévant les propriétés limitrophes des routes express et des déviations d'agglomérations

- EL11 - Voies
- EL11 - Interdictions d'accès aux voies

SERVITUDES EL3 - Servitudes de halage et de marchepied

■■■■ EL3 - Servitudes de halage

■ EL3 - Servitudes de marchepied

- **SERVITUDES EL7 - Servitudes d'alignement des voies publiques**
- SERVITUDES I1 - Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques**
- **I1 - Canalisations**
-  **I1 - Zone tampon**
- **SERVITUDES I3 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques**
- **Servitudes I4 - Servitudes relatives aux ouvrages de transport et de distribution d'électricité**

-  **SERVITUDES INF1 - Servitudes relatives au voisinage des cimetières**
-  **(SERVITUDES PM1 - Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRPN) et plan de prévention de risques miniers (PPRM))**
-  **SERVITUDES PM2 - Servitudes relatives aux installations classées et sites constituant une menace pour la sécurité et la salubrité publique**
-  **SERVITUDES PM3 - Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)**

SERVITUDES PT1 - Servitudes de protection des centres de réception radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques

- PT1 - Centre de réception
- PT1 - Zone de protection
- ▢ SERVITUDES PT2 - Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles
- SERVITUDES PT3 - Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques
- ▣ SERVITUDES T1 - Servitudes relatives aux voies ferrées
- ▣ SERVITUDES T5 - Servitudes aéronautiques de balisage et de dégagement
- ▲ SERVITUDES T7 - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières